

ACCENTS

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

n° 274
NOV-DÉC 2023

CHANTS DE NOËL

65 CONCERTS
GRATUITS

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

LE DÉPARTEMENT
SE MOBILISE



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE



ACCENTS' ^{NOV/DÉC 2023} n° 274

SOMMAIRE

P. 4

EN BREF

Le 25 novembre, tous au parc Pichauris	04
Journée de l'emploi, 2 000 postes à pourvoir	04
À Marseille, cet été la Digue du Large a repris vie.....	05
En 2024, un nouveau centre de secours à Allauch.....	05
Le Museon Arlaten labellisé "Tourisme et handicap"	05
La Banque alimentaire a besoin de vous	06
Le Département réduit votre facture énergétique.....	06

P. 8

DOSSIER

HARCÈLEMENT SCOLAIRE
Le Département se mobilise

P. 16

PRÈS DE CHEZ VOUS

Déserts médicaux : 20 nouvelles maisons de santé sur le territoire	16
Berre-L'Étang : un nouveau spot pour les rîders.....	18
Aubagne-en-Provence : l'Hôtel de police au plus près des habitants ...	18
Bouc-Bel-Air : un éclairage public plus économe.....	18
Saint-Mitre-les-Remparts : le complexe sportif s'est modernisé	19
Coudoux : une salle polyvalente écoresponsable.....	19
Mas-Blanc-des-Alpilles : la mairie fait peau neuve.....	19

P.20

UN BESOIN ? UN SERVICE

La carte Cjeune

P. 22

POINTS DE VUE

P. 24

S'ÉVADER

LES CHANTS DE NÔEL	26
AGENDA CULTURE	30
OBJECTIF JOP 2024	32
LA PETITE HISTOIRE	34
LA BALADE	36
LE PROVENÇAL	38
LES JEUX	40
LA RECETTE DE SERGIO	42



Le Département et la Région ont décidé de travailler à l'unisson pour lutter contre le harcèlement scolaire.



L'incontournable tournée des Chants de Noël du Département se tiendra du 2 au 22 décembre dans les villes et villages des Bouches-du-Rhône



Ancienne base militaire, l'archipel du Frioul offre aujourd'hui une escapade exceptionnelle et riche en découvertes insolites

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE - 52, av. de Saint-Just - 13256 MARSEILLE Cedex 20

Tél. 04 13 31 13 13 - www.departement13.fr    - accents@departement13.fr

Direction de la publication : Dorothee Massuè-Rizzo - Rédaction en chef : Pascale Hulot - Rédaction : Laurent Bonnat, Olivier Gaillard, Pascale Hulot, Julie Kara - Crédits photos : © Jean-Paul Herbecq, Christian Rombi - Mise en page : Virginie Matheron - Conception graphique : Emmanuelle Millet

Couverture : © Département13 - Impression : FOT groupe STF - ISSN 2824-0545 (imprimé) - ISSN 2824-4931 (en ligne)



Agissez pour le recyclage des papiers avec le Département des Bouches-du-Rhône et Ecofolio.



HARCÈLEMENT SCOLAIRE : LA PRÉVENTION PEUT SAUVER DES VIES



Parce que le harcèlement scolaire touche 10 % des élèves en France, le Département et la Région Sud ont décidé de faire front commun pour éradiquer ce fléau qui peut pousser les plus fragiles d'entre eux à commettre l'irréparable.

Sensibiliser, détecter, réagir sont les trois maîtres mots de ce plan anti-harcèlement dont nous sommes "Département pilote" au niveau régional.

Depuis 2015, le Département met tout en œuvre pour faire de nos enfants des citoyens éclairés et bienveillants, conscients de leurs actes et du poids de leurs mots. Car la prévention peut sauver des vies.

Théâtre, débats, forums, tout au long de leur parcours scolaire au collège, les élèves sont en effet sensibilisés à cette question grâce aux actions éducatives. 80 000 d'entre eux en ont déjà bénéficié.

Mais le harcèlement ne s'arrête pas aux portes des établissements. C'est pourquoi nous mobilisons notre Maison départementale de lutte contre les discriminations pour éveiller les consciences dès le plus jeune âge, et former les professionnels au contact des jeunes.

Nous ouvrons également des "lieux refuge" et nous actionnons tous les leviers comme notre Maison de l'adolescent et nos Maisons de la solidarité pour détecter et accompagner ceux qui souffrent.

C'est ensemble que nous devons agir car le harcèlement est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, je tiens à vous inviter à célébrer en musique cette belle période de l'Avent. En effet, notre tournée départementale des Chants de Noël va sillonner les villes et villages des Bouches-du-Rhône en décembre. Quelque 65 concerts gratuits vous attendent pour plonger dans l'ambiance de Noël.

Ces temps de fête sont ceux de la solidarité et de la générosité mais aussi de la joie partagée avec nos proches. Ils sont essentiels, presque sacrés, au moment où le monde fait face à tant de souffrances et de violences. Je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Joyeuses fêtes à tous !

Martine Vassal

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence





EN BREF

LE 25 NOVEMBRE

TOUS AU PARC DE PICHAURIS !



Le samedi 25 novembre, le Département vous donne rendez-vous dans son domaine de Pichauris à Allauch pour la première édition des "Rencontres de la forêt".

Tout au long de cette journée festive et gratuite, vous découvrirez toutes les richesses de notre exceptionnel patrimoine naturel et apprendrez à mieux le connaître pour mieux le préserver. De nombreuses activités, placées sous le signe de la sensibilisation et de la pédagogie, seront proposées à tous les publics, avec des ateliers spécifiques pour les enfants. Vous pourrez partir en **randonnée avec les éco-guides du Département et leurs ânes, fabriquer votre propre nichoir** avec la menuiserie départementale, percer les mystères de la faune et la flore locales, et bien plus encore. Pour vous restaurer, des foodtrucks seront à votre disposition. Nous vous attendons nombreux !

Entrée libre et gratuite - 10h > 16h

Parc départemental de Pichauris, Route des Termes, Allauch



JOURNÉE DE L'EMPLOI

**2 000 POSTES
À POURVOIR**



*Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
Vous souhaitez être accompagné dans
votre projet professionnel ?
Rendez-vous à l'Hôtel du Département
le jeudi 16 novembre de 9h30 à 16h30
pour la Journée départementale
de l'emploi.*

Avec 2 000 postes à pourvoir, plus de 100 entreprises présentes et des professionnels qualifiés sur place, le Département vous donne toutes les chances de décrocher un emploi le 16 novembre prochain. Santé, hôtellerie, BTP, transports, logistique, sécurité et bien d'autres secteurs d'activités seront représentés pour vous proposer un large choix d'offres d'emploi dans les Bouches-du-Rhône. **Vous pourrez également accéder aux offres du secteur public** (Département, AP-HM, police, gendarmerie, etc.) et vous faire accompagner pour préparer vos entretiens professionnels. Nous vous attendons nombreux, avec votre CV !

Jeudi 16 novembre 2023

9h30 > 16h30

**52 avenue de Saint-Just Marseille 4^e
Métro Ligne 1, Station Saint-Just**

MARSEILLE

CET ÉTÉ, LA DIGUE DU LARGE A REPRIS VIE



Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture et aux loisirs, le Département a invité les personnes du Bel Âge et les personnes en situation de handicap à des événements exceptionnels sur la Digue du Large durant la saison estivale.

Des événements festifs et gourmands, un grand pique-nique et des ateliers sport-santé pour le Bel Âge, **des milliers de visiteurs ont pu profiter du cadre idyllique** de la Digue du Large jusqu'à la fin du mois de septembre. Pour clôturer l'été indien, près de **200 personnes en situation de handicap ont assisté au lancement du**

projet "l'orchestre des Colibris", conduit par le Collectif des Artistes Lyriques et Musiciens pour la Solidarité (CALMS). Grâce à cette belle initiative, des enfants sourds et malentendants ont pu être accompagnés par des musiciens professionnels pour découvrir le monde artistique et apprendre à jouer d'un instrument.



EN 2024, UN NOUVEAU CENTRE DE SECOURS À ALLAUCH



Le 8 septembre, la Présidente du Conseil départemental Martine Vassal, accompagnée des maires d'Allauch et Plan-de-Cuques Lionel de Cala et Laurent Simon, a posé la première pierre du futur centre de secours d'Allauch. Conduit et financé par le Département à hauteur de **6,6 millions d'euros**, ce projet tant attendu permettra à **quelque 120 sapeurs-pompiers** d'exercer leurs missions de protection de la population et de lutte contre les incendies dans des conditions optimales. Des locaux fonctionnels et confortables, du matériel de pointe, **ce bâtiment durable et moderne** devrait être opérationnel avant la saison à hauts risques, d'ici à la fin du printemps 2024.



LE MUSEON ARLATEN

LABELLISÉ "TOURISME ET HANDICAP"



Les dispositifs tactiles offrent une expérience de visite adaptée aux personnes en situation de handicap visuel. Ici, la maquette de la légendaire Tarasque.

Créé par le poète provençal Frédéric Mistral, le Museon Arlaten à Arles, vient d'obtenir le label "Tourisme et handicap".

Cette distinction, décernée par l'État, vient couronner l'engagement du Département en faveur d'un musée inclusif. Grâce à des dispositifs innovants et bien pensés, ce site culturel exceptionnel est désormais accessible à tous les publics en situation de handicap moteur, visuel, mental ou auditif.

Museon Arlaten, 29 rue de la République, Arles

LA BANQUE ALIMENTAIRE

A BESOIN DE VOUS !



La Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône, soutenue par le Département, fait appel à votre générosité les 24, 25 et 26 novembre prochains pour venir en aide aux plus précaires.

Dans un contexte marqué par l'inflation, on observe une hausse croissante de la demande d'aide alimentaire. Pour y répondre, la Banque alimentaire fait plus que jamais appel à la solidarité les 24, 25 et 26 novembre. Pendant trois jours, des milliers de bénévoles seront postés à l'entrée des surfaces commerciales pour récolter des denrées alimentaires non périssables (conserves, pâtes, riz, aliments pour bébés, sucre, farine, huile, etc.) et des produits de première nécessité, notamment des produits d'hygiène corporelle, qui seront ensuite redistribués aux plus démunis.

www.ba13.banquealimentaire.org



LE DÉPARTEMENT

RÉDUIT VOTRE FACTURE ÉNERGÉTIQUE



À l'approche de l'hiver, le Département vous accompagne avec plusieurs aides financières destinées à faire baisser la consommation et la facture énergétiques de votre logement.

> Provence Éco-Rénov : isolation de la toiture, des fenêtres, du plancher, le Département finance les travaux de rénovation énergétique de votre logement jusqu'à 3 000 euros*. Une prime de 1 000 euros supplémentaire est octroyée pour vous aider à remplacer votre chaudière au fioul par un système de chauffage plus propre.

> La Prime Air-Bois : Insert, poêle à bois, cheminée à foyer fermé, avec la Prime Air-Bois, le Département et l'ADEME vous aident jusqu'à 1 000 euros pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois par un appareil performant.

*et jusqu'à 6 000 euros si vous résidez en périmètre d'éradication de l'habitat indigne à Marseille.

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE
MÉTROPOLITAIN DE MARSEILLE PROVENCE

HOP!

METTONS TOUTE NOTRE ÉNERGIE À EN DÉPENSER MOINS

Le Département et la Métropole s'engagent pour la sobriété énergétique du territoire : aides financières pour les particuliers et les communes, mesures de réduction de la consommation des bâtiments, sensibilisation aux éco-gestes...

Ensemble, baissons notre facture énergétique.

Habiter Conscience Positivement

Plus d'infos sur departement13.fr et sur ampmetropole.fr

*Vous souhaitez faire une demande d'aide ou en savoir plus ?
Rendez-vous sur departement13.fr
ou contactez
Allo Rénov'Énergie
au 04 88 60 21 06*

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

— **RÉSERVES FAIBLES** +

DON DE SANG MAINTENANT C'EST URGENT

L'Établissement français du sang Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse lance un appel au don car les réserves sont faibles. Mobilisez-vous tout au long de l'année en trouvant une collecte près de chez vous ou de votre lieu de travail.

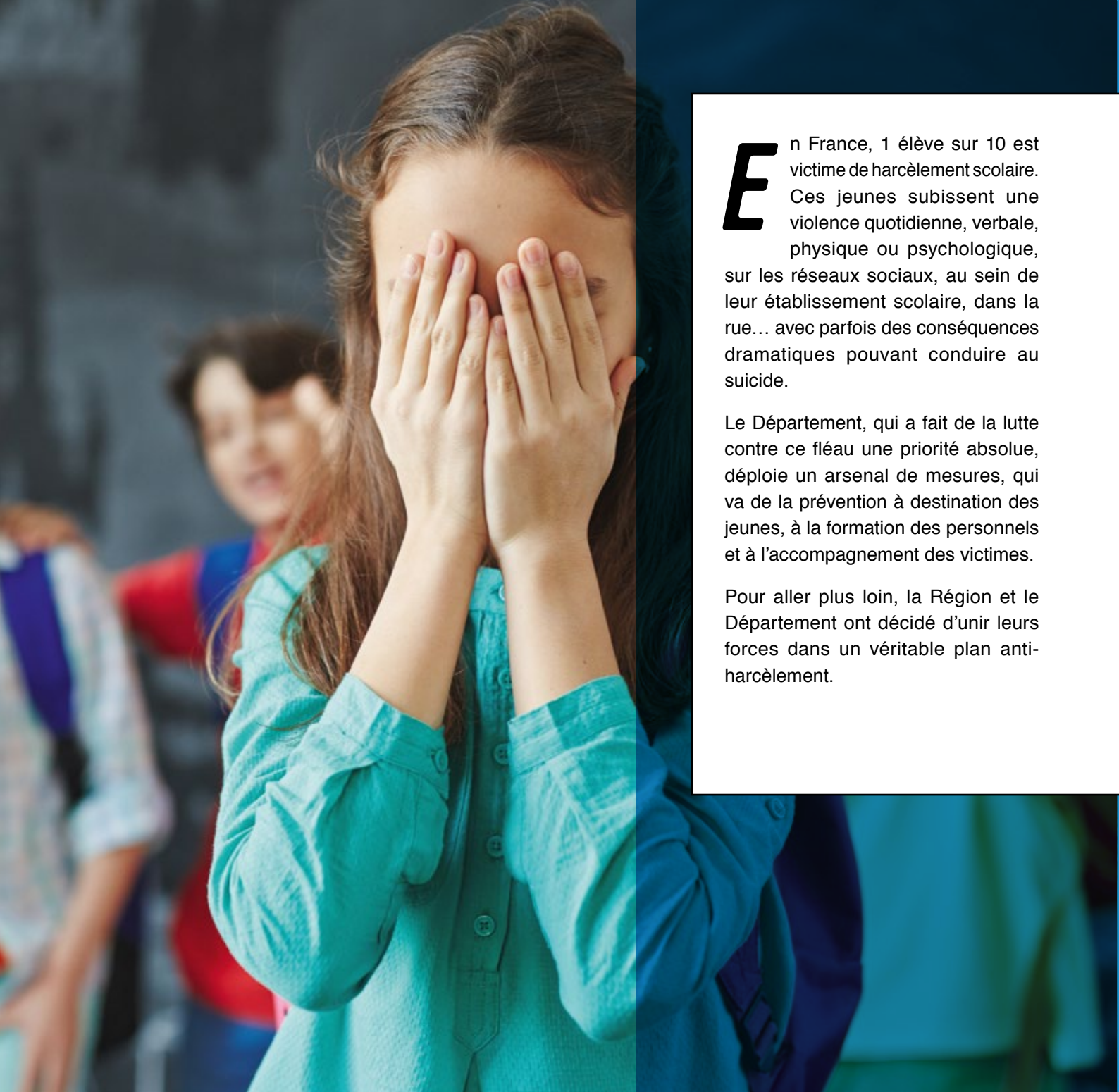
Pour en savoir plus, rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte
ou à la Maison du don, 28, rue de la République - Marseille 2^e - Tél. : 04 96 11 22 90

“JE DÉPENSE MOINS POUR MES SOINS”



Le **Département**
des Bouches-du-Rhône
a négocié le tarif de
ma **complémentaire**
santé aux **meilleures**
conditions.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE



En France, 1 élève sur 10 est victime de harcèlement scolaire. Ces jeunes subissent une violence quotidienne, verbale, physique ou psychologique, sur les réseaux sociaux, au sein de leur établissement scolaire, dans la rue... avec parfois des conséquences dramatiques pouvant conduire au suicide.

Le Département, qui a fait de la lutte contre ce fléau une priorité absolue, déploie un arsenal de mesures, qui va de la prévention à destination des jeunes, à la formation des personnels et à l'accompagnement des victimes.

Pour aller plus loin, la Région et le Département ont décidé d'unir leurs forces dans un véritable plan anti-harcèlement.



“Durant les “années collège”, nos enfants sont particulièrement vulnérables et sont des victimes “faciles”. C’est pourquoi le Département inscrit dans le parcours scolaire des collégiens des actions éducatives ciblées sur la prévention. Nous continuerons à travailler en ce sens pour faire de nos jeunes des citoyens éclairés et bienveillants, sur un territoire où le harcèlement n’a pas sa place.”
Laurence Angeletti, Conseillère départementale déléguée au Bien-être des collégiens

UN FRONT COMMUN POUR DIRE STOP !

Parce que le harcèlement scolaire est une problématique complexe, le Département et la Région ont imaginé un plan anti-harcèlement qui apporte des réponses concrètes à tous les niveaux.

● Ce plan, qui se décline en trois volets, doit permettre de renforcer les actions de prévention auprès des collégiens et des lycéens, d’élargir la formation des personnels des établissements, de mieux détecter les cas de harcèlement et de faciliter le recueil de la parole des témoins et des victimes.

Sensibiliser :

- > Mettre en place un fonds de lutte doté de près d’1 million d’euros.
- > **Former les agents des collèges et des lycées à la détection des signaux :** chaque adulte présent dans un établissement scolaire peut être un lanceur d’alerte et ainsi sauver des vies.

Détecter :

- > Accompagner les proviseurs et les principaux qui souhaitent aménager des **“espaces d’écoute et d’accueil”** dans leur établissement et ainsi créer des **zones refuges** où les élèves harcelés peuvent être **écoutés**.
- > **Renforcer le dispositif** existant des médiateurs éducatifs et sociaux devant les collèges et les lycées.

Réagir :

- > **Lancer un appel** à projets pour les associations qui proposent un programme sur la confiance, **l’estime de soi** et l’empathie.
- > Accélérer la **mise en place et la rénovation des salles “Mélanie”** dans les services de police et de gendarmerie qui permettent d’accueillir les enfants victimes de violence et de harcèlement.



Dossier réalisé par Pascale Hulot et Laurent Bonnat



Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental et Renaud Muselier, Président du Conseil régional, ont lancé le 13 octobre dernier à l’Hôtel du Département, un plan commun pour lutter contre le harcèlement scolaire.

AU COLLÈGE, PRÉVENIR PEUT GUÉRIR

Chaque année, le Département propose plusieurs centaines d'actions éducatives dans les collèges pour prévenir le harcèlement et les violences scolaires. Cet engagement essentiel permet aux élèves de mieux comprendre ce phénomène et d'adopter les bons réflexes.

"Donne-moi 20 euros et je te rends ton portable !", "Y'a quoi dans ton sac ?", "Ne dis rien ou j'appelle mon grand frère pour te démonter". Ces propos chocs sont issus d'un atelier participatif organisé au collège Jean-Zay à Rousset pour sensibiliser des élèves de 5^e au harcèlement scolaire.

Si cette triste scène est fictive ce matin-là, elle a pourtant bien lieu au quotidien dans les couloirs, les salles de classe ou aux abords des établissements scolaires, partout en France.



"CE N'EST PAS UNE VICTIME, C'EST TA VICTIME"

Orchestré par la compagnie Entr'Act, ce débat théâtral s'inscrit dans le cadre des Actions éducatives proposées par le Département pour lutter contre ce fléau. Pendant près de 2 heures, les élèves, accompagnés de comédiens professionnels, sont invités tour à tour à incarner les harceleurs, les victimes et les témoins.

Racket, intimidation, isolement, moqueries... sur scène les collégiens sont confrontés à des situations de violences psychologiques et physiques desquelles ils doivent s'extraire. "Ce n'est pas une victime, c'est TA victime", assène un élève pour défendre un camarade supposé "fragile".

À la fin de chaque séquence, les intervenants rappellent à chacun l'importance d'être vigilant pour mieux repérer les difficultés des victimes potentielles, mais surtout la nécessité absolue d'aller se confier à un adulte.

LE CYBERHARCÈLEMENT, UN PHÉNOMÈNE DEVENU VIRAL

Démultiplié par l'arrivée des réseaux sociaux, le cyberharcèlement prend souvent racine dans des groupes en ligne créés par les élèves. L'atelier se poursuit en feignant le partage massif d'une photo volée dans les vestiaires des filles après un cours de sport. À l'image, une jeune élève est dénudée. Le cliché circule et la contraint, pétrie de honte, à ne plus se rendre au collège. Un exemple devenu tristement banal que les comédiens dénoncent en invitant les jeunes à prendre conscience de la gravité des faits.

DES CONSÉQUENCES PARFOIS DRAMATIQUES

"Je sais que le harcèlement scolaire peut conduire au suicide. C'est très grave", rebondit Liham, 12 ans, avec une lucidité déroutante pour son jeune âge. Dans l'assistance, certains élèves finissent par confier avoir eux-mêmes été victimes de harcèlement, au point, parfois, de vouloir "sauter du balcon". En fin d'atelier, chacun semble avoir tiré les enseignements de cette intervention salutaire, pour ne plus jamais en arriver là.

**"DÈS LORS QUE VOUS RÉAGISSEZ
À UNE PUBLICATION, VOUS
DEVENEZ COMPLICE, MÊME AVEC
UN SEUL COMMENTAIRE, CAR
VOUS LUI PERMETTEZ DE DEVENIR
VIRALE. C'EST UN DÉLIT ET CELA
PEUT DÉTRUIRE UNE VIE."
Entr'Act.**

3 QUESTIONS À Yamina Chalabi, principale du collège Jean-Zay à Rousset

“NE PAS LAISSER FAIRE, NE PAS LAISSER DIRE”

300

interventions
d'associations
programmées en 2023/2024
dans les collèges



QUE FAITES-VOUS POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ?

La lutte contre le harcèlement prend racine dans les enseignements que nous dispensons. D'ores et déjà, une quinzaine de professeurs ont été formés dans le cadre du programme PHARe*. Ils interviennent dans toutes les classes et à tous les niveaux sous différentes formes (débat “mouvants”, échanges, etc.). Par ailleurs, nous agissons dès que les difficultés apparaissent, en

confiance avec les familles, les élèves dits “harcelés” et les “harceleurs”, qui souvent n'en ont pas conscience.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LE DÉPARTEMENT SUR CETTE PROBLÉMATIQUE ?

Nous travaillons en bonne intelligence. Ces actions éducatives, à l'image de celle proposée par la compagnie Entr'Act, s'inscrivent dans la continuité de ce que nous mettons en place au sein du collège. C'est complémentaire, car les élèves sont préparés à repérer des situations de harcèlement, à se défendre et aller en parler à un adulte. La prévention est essentielle, elle consiste à ne pas laisser faire, et ne pas laisser “dire”.

AVEZ-VOUS PERÇU UNE RECRUESCENCE DES FAITS DE HARCÈLEMENT AVEC L'EXPLOSION DES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Oui, on l'a perçue il y a de nombreuses années. Bien qu'il y ait un âge légal à respecter, une sorte de “majorité numérique”, les élèves ont des smartphones et sont très actifs sur les réseaux. Nous avons énormément de situations à traiter. Elles ne naissent pas forcément au sein de l'établissement, mais c'est ici que l'on accuse le coup.

* Le programme “PHARe” est un plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement porté par l'Éducation nationale. Toutes les infos sur gouvernement.fr.

Anthony et Cristelle, compagnie Entr'Act

“CES ACTIONS SONT D'UTILITÉ PUBLIQUE”

“À travers les scènes que nous proposons, on fait appel à l'émotion et l'empathie des jeunes élèves. On leur demande d'agir sur ce qui leur semble juste ou injuste, en leur faisant comprendre que certains actes ou propos peuvent être punis par la loi. C'est important qu'ils entendent tous le même message en même temps. On leur indique ensuite les relais à qui ils doivent s'adresser : principal, CPE, infirmières, psychologues scolaires, et bien sûr les parents. Toutes les formes de prévention liées à ce sujet sont essentielles, c'est d'utilité publique.”



FORMER ET ACCOMPAGNER POUR MIEUX PROTÉGER

Formation des professionnels, sensibilisation des jeunes, déploiement de médiateurs aux abords des collèges, prise en charge des adolescents... Le Département déploie de nombreux dispositifs pour mieux lutter contre le harcèlement scolaire, à tous les niveaux.

EN CHIFFRES

2 300

actions éducatives dédiées à la lutte contre les discriminations et les violences en milieu scolaire depuis 2015

80 000

collégiens sensibilisés depuis 2015

18 associations

missionnées en 2023/2024

93

médiateurs sociaux aux abords de 59 collèges

37

lieux refuge

1 200

personnes formées et sensibilisées par la Maison départementale de lutte contre les discriminations

DES FORMATIONS POUR DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS

Apparence physique, genre, handicap, orientation sexuelle, dans la majorité des cas, le harcèlement scolaire est d'abord induit par un comportement discriminant à l'égard d'élèves considérés comme "différents". Pour traiter le problème à sa racine, la Maison départementale de lutte contre les discriminations (MDLD) intervient auprès de publics divers et variés tout au long de l'année. **En 2023, plus de 1 200 personnes ont d'ores et déjà été sensibilisées.**

> Les jeunes : la MDLD organise des ateliers pédagogiques **pour les jeunes de 6 à 25 ans** (enfants, collégiens, services civiques...). Objectif : déconstruire **les préjugés et les stéréotypes**, notamment en insistant sur la douleur ressentie par les victimes et en rappelant les peines encourues et les relais associatifs.

> Les professionnels : avec un discours adapté à chaque structure, la MDLD forme les professionnels à réagir face à des situations discriminantes et à orienter les victimes. Parmi eux, des animateurs de centres sociaux, des médiateurs sociaux (lire ci-contre), des gendarmes et des militaires encadrants.

Depuis quelques semaines, la MDLD a également engagé un travail de concertation avec la Police nationale, les associations, les collectivités et les communes pour faciliter les procédures à mettre en place en cas de discriminations.

Maison départementale de lutte contre les discriminations

67 av. de Toulon - 13006 Marseille

Contact : 04 13 31 60 00 / mdld@departement13.fr





“Rien ne justifie la violence, qu'elle soit physique ou psychologique. Pour lutter contre ce fléau, nous sensibilisons différents publics à combattre toutes les formes de discrimination, les stéréotypes et les préjugés dès le plus jeune âge. Nos équipes redoublent également d'efforts pour accompagner et protéger les victimes.”

Hélène Gente-Ceaglio, Conseillère départementale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les Violences faites aux femmes et aux enfants

DES MÉDIATEURS SOCIAUX AUX ABORDS DES COLLÈGES

Pour prévenir les incidents et lutter contre le harcèlement scolaire, le Département finance, à hauteur de 3,3 millions d'euros chaque année, le **déploiement de médiateurs sociaux aux abords de 59 établissements** répartis sur le territoire. Formés par la Maison départementale de lutte contre les discriminations, ces professionnels assurent un précieux travail de veille et d'observation pour **désamorcer les conflits, apaiser les tensions et faire de la prévention auprès des jeunes**. Ils constituent un relai essentiel auprès des personnels éducatifs à qui ils signalent les situations préoccupantes.



UNE MAISON POUR ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

J'ai besoin de...!

UN LIEU D'ACCUEIL, DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE MULTIDISCIPLINAIRE DE L'ADOLESCENT ET DE SA FAMILLE

Du lundi au samedi avec ou sans rendez-vous
Lundi - 10h-12h30 / Mercredi - 14h-18h - Mardi - 13h-15h - Jeudi - 10h-12h30 / Vendredi - 14h-17h - Samedi - 10h-12h (hors vacances scolaires)

12 rue Saint-Adrien - 13008 Marseille
Contact : 04 13 31 63 40 / mda@departement13.fr

Au-delà de la prévention, le Département assure également la prise **en charge des jeunes de 11 à 18 ans en difficulté** grâce à la Maison départementale de l'Adolescent, l'une des rares sur le territoire national. Implantée à Marseille (8^e), cette structure pluridisciplinaire intervient sur le plan **psychologique, médical et socio-éducatif**.

Elle accompagne notamment les jeunes victimes de harcèlement qui souffrent de phobie scolaire ou d'autres troubles liés à ce traumatisme.

Maison départementale de l'Adolescent
12, rue Saint-Adrien - 13008 Marseille
Contact : 04 13 31 63 40
mda@departement13.fr

37 LIEUX POUR SE METTRE À L'ABRI

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

VOUS VOUS SENTEZ EN INSÉCURITÉ ?
Rentre dans nos 37 lieux refuge, nous vous mettons à l'abri.

LIEU REFUGE

PLUS D'INFORMATIONS SUR DEPARTAMENT13.FR

Pour lutter contre les violences et le harcèlement dans l'espace public, le Département met à disposition 37 de ses bâtiments pour accueillir toute personne harcelée ou violentée. Dans ces "lieux refuge" sécurisés par un vigile les victimes sont reçues avec bienveillance par des agents spécialement formés. Une fois en sécurité à l'intérieur des locaux, le personnel du Département peut prévenir un proche ou les services de police, en fonction de la gravité de la situation.

L'Hôtel du Département à Marseille est ouvert 24h/24 et 7j/7. Retrouvez la carte de tous les lieux refuge sur departement13.fr ou en téléchargeant les applications "Flag !" et "UMAY".



HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Ce qu'il faut savoir

On parle de harcèlement lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition.

C'EST QUOI ?

Le harcèlement se fonde généralement sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques :

- > **L'apparence physique** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- > **Le sexe, l'identité de genre** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- > **Un handicap** (physique, psychique ou mental)
- > **Un trouble de la communication qui affecte la parole** (bégaiement/ bredouillement)
- > **L'appartenance à un groupe social** ou culturel particulier
- > **Des centres d'intérêt** différents



LES SIGNAUX QUI DOIVENT ALERTER

Dans la plupart des cas, les jeunes victimes de harcèlement scolaire se renferment sur eux-mêmes, se sentent très seuls et sont mal dans leur peau.

- > Un enfant qui était très extraverti qui devient très introverti
- > Un enfant dont les notes chutent brutalement
- > Un enfant qui ne veut plus sortir de chez lui
- > Un enfant qui n'est plus invité aux fêtes et anniversaires
- > Des retards et des absences (phobie scolaire)
- > De l'anxiété, de la crainte
- > Une faible estime de soi





QUELLES SONT LES PEINES ENCOURUES ?

Reconnu comme un délit pénal depuis 2022, le harcèlement est désormais sévèrement puni par la loi.

- > **3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende** si il n'a entraîné aucune incapacité de travail ou une incapacité totale de travail inférieure ou égale à 8 jours.
- > **5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende** lorsque les faits ont causé une incapacité totale de travail supérieure à 8 jours ;
- > **10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende** lorsque les faits ont conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider.

En cas de cyberharcèlement :

- > **Si l'auteur est majeur, il risque 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.** La peine maximale peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende si la victime a moins de 15 ans.
- > **Si l'auteur est mineur, les sanctions varient en fonction de son âge.** La responsabilité civile de ses parents ou représentants légaux est alors engagée.

Source : service-public.fr



LES NUMÉROS UTILES POUR LES VICTIMES ET LES TÉMOINS

Le 119, numéro d'appel national de l'enfance en danger.

Le 3020, numéro d'écoute et de prise en charge au service des victimes et leur famille en cas de harcèlement à l'école.

Le 3018, numéro de protection des mineurs sur internet en cas de cyberharcèlement.





PRÈS DE CHEZ VOUS

DÉSERTS MÉDICAUX



20 NOUVELLES MAISONS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Pour lutter contre les déserts médicaux, le Département accompagne l'ouverture de centres de santé dans les communes. Depuis 2015, une vingtaine de nouveaux lieux ont ainsi été financés sur tout le territoire.

À Charleval, on n'est pas peu fier de cette maison de santé pluridisciplinaire qui va ouvrir ses portes au 1^{er} janvier 2024. Car près de 10 spécialistes vont s'installer dans des locaux flambant neufs afin de répondre à une demande toujours croissante des habitants. Médecin, dentiste, kinésithérapeute, ostéopathe, infirmières, psychologue, orthophoniste et autre ergothérapeute vont ainsi occuper les 450 m² de ce bâtiment décarboné, construit avec des matériaux naturels.

COMBATTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Non loin de là, à Noves, il ne restait que deux médecins pour ce village de 6 000 habitants. Depuis deux ans, avec le soutien financier du Département, une maison communale a vu le jour, accueillant 13 professionnels de santé de soins de premier recours. À Eygalières, la commune a choisi d'ouvrir un cabinet médical dans l'ancien bureau de poste et de le louer à des professionnels de santé. Là aussi, le Département a aidé à la création de ce service de proximité, situé en plein cœur du village face à la mairie.

ATTIRER LES PROFESSIONNELS

On pourrait multiplier les exemples à l'envi. Du côté des Saintes-Maries-de-la-Mer, de Puylobier, de Grans ou de Peynier... toutes ces communes sont confrontées à la délicate équation d'une population qui augmente et du nombre de professionnels de santé qui recule. Aider à la création de maisons de santé, de cabinets médicaux ou de maisons communales, c'est pouvoir faire revenir médecins, et spécialistes au cœur des petites villes et villages.

En quelques années, le Département a ainsi aidé plus de **20 communes** à créer de nouveaux espaces médicaux pour un montant total de plus de **8,7 millions d'euros**.



La nouvelle maison communale de santé de Noves a ouvert ses portes il y a 2 ans.



À Eygalières, l'ancien bureau de poste a laissé la place à un nouveau cabinet médical.



Les travaux de la maison de santé de Charleval seront terminés en janvier 2024.



UNE MAISON DE SANTÉ

PLURIDISCIPLINAIRE, C'EST QUOI ?

Maison d'urgence médicale, Maison de santé pluridisciplinaire, pôle santé, cabinet médical..., pour chaque cas, le Département accompagne financièrement le projet des municipalités. Si certaines communes font le choix d'acquérir des locaux pour les louer ensuite à des professionnels, d'autres s'orientent plutôt vers des Maisons pluridisciplinaires de santé (MSP) répondant à des directives précises.

Ces MSP sont des structures de soin de proximité, labellisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les professionnels peuvent exercer dans un même lieu ou sur plusieurs sites.

LES OBLIGATIONS DES MSP

- L'équipe doit à minima être composée de deux médecins généralistes et d'un professionnel paramédical.
- Elle doit proposer une offre de soins accessible à tous (tarification secteur 1 ou secteur 2 Optam), avoir des créneaux de soins non programmés et des horaires d'ouverture élargis.
- Les professionnels doivent proposer des parcours de soins coordonnés avec un logiciel médical commun et partagé, des réunions pluriprofessionnelles, des protocoles de soins et des partenariats avec les acteurs de santé du territoire.



BERRE-L'ÉTANG

UN NOUVEAU SPOT POUR LES RIDERS

Alors que le skateboard fera son entrée aux prochains Jeux Olympiques de Paris 2024, les riders de Berre l'Étang peuvent depuis cet été pratiquer leurs sports favoris. Situé près du Parc Henri-Fabre, ce nouvel équipement s'étend sur une surface de 2 000 m², avec un skatepark et une piste de pumptrack. L'ensemble étant bien entendu accessible aux personnes à mobilité réduite. Afin de respecter les nouvelles normes environnementales, l'éclairage du site est à basse consommation avec des ampoules LED. Ce spot dédié aux sports de glisse a déjà trouvé son public auprès des passionnés de skate, rollers et autres BMX.



AUBAGNE-EN-PROVENCE

L'HÔTEL DE POLICE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Depuis plusieurs années, les effectifs de la police municipale d'Aubagne-en-Provence ont augmenté, et il fallait trouver un nouveau lieu pour les accueillir.

C'est désormais chose faite avec l'aménagement du nouvel Hôtel de police avenue Antide-Boyer qui réunit l'ensemble des policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique. Pour veiller à la sécurité de tous, une salle de réunion de crise a été aménagée, ainsi qu'un poste de commandement de la sécurité urbaine, d'où sont contrôlées les caméras de la ville. L'ensemble du chantier dont le montant s'élève à 441 666 euros a été soutenu à 62 % par la collectivité.



BOUC-BEL-AIR

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS ÉCONOME

Afin de réduire la facture de l'éclairage communal, la Ville de Bouc-Bel-Air a entamé un vaste plan de rénovation énergétique. Il passe dans un premier temps par le remplacement des candélabres à ampoules fluo par des lanternes à leds beaucoup moins énergivores et plus durables. Sur les 3400 points de lumière, près des trois quarts ont été à ce jour remplacés. In fine, ce changement doit générer 64 % d'économies pour la commune. Dans un deuxième temps, une télégestion centralisée en cours d'installation permettra de commander à distance l'ensemble de l'éclairage public, et varier l'intensité en fonction des besoins. Pour l'ensemble de ces travaux, le Département a pris en charge plus de 60 % du montant total s'élevant à 629 387 euros.



SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

LE COMPLEXE SPORTIF S'EST MODERNISÉ

Le complexe sportif René-Jauras, déjà bien équipé, connaît depuis quelques années une modernisation de ses équipements. Accompagnée à plus de 60 % de l'investissement par le Département, la ville a répondu aux attentes des nombreux pratiquants sportifs en aménageant un deuxième terrain synthétique ouvert au rugby et au foot. Le gymnase a été en partie rénové. L'ensemble du complexe est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite. Quant à la salle de danse, des travaux de remplacement des miroirs et de réparation du parquet devraient être prochainement réalisés.



© Mairie de saint-Mitre-les-Remparts

COUDOUX

UNE SALLE POLYVALENTE ÉCORESPONSABLE



Après deux ans de travaux, la salle polyvalente attenante au club de tennis est désormais ouverte. D'une surface de 100 m², elle accueille les adhérents du tennis club, mais aussi les associations du village. Ce nouvel équipement est exceptionnel, sa construction ayant été entièrement réalisée en pin d'Alep, issu de la filière bois portée par l'association des communes forestières. De grandes baies vitrées et les lames à claire voie permettent au bâtiment une ouverture sur l'extérieur. Afin de pallier un éventuel risque d'inondation dans cette zone voisine d'un bassin de rétention, la construction a été surélevée de 60 centimètres. Cette nouvelle salle a été baptisée du nom d'un bénévole aujourd'hui décédé, Maurice Darbellay, très impliqué dans la vie du club. L'opération a été financée à 50 % par le Département.

MAS-BLANC-DES-ALPILLES

LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE

Après 5 ans de chantier, les travaux de la mairie de Mas-Blanc-des-Alpilles sont terminés.

Le bâtiment principal, qui abritait auparavant l'école et la cantine, a été entièrement rénové pour y installer les bureaux administratifs et recevoir le public, avec un accueil entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au rez-de-chaussée une bibliothèque municipale a été créée. Juste à côté, un autre bâtiment a été construit pour accueillir la salle du Conseil municipal et les associations de la ville. L'ensemble des travaux ont pris en compte un développement durable, en utilisant notamment des matériaux à haute teneur environnementale.

Cette transformation de bâtiments communaux, dont le coût total s'élève à près de 2,3 millions d'euros, a été soutenue à 60 % par le Département.



© Ville de Mas Blanc des Alpilles

UN BESOIN ? UN SERVICE ! LA CARTE CJEUNE

SPORT, CULTURE, LOISIRS, TOUS LES BONS PLANS
DANS UNE SEULE CARTE JUSQU'À 25 ANS !

*Lancée par le
Département des
Bouches-du-Rhône,
la carte CJeune
répond aux attentes
des jeunes âgés de
11 à 25 ans dans les
domaines du sport,
de la culture et des
loisirs.*



C'EST QUOI ?

La carte CJEUNE, c'est :

- > **Pour les collégiens**, 150 euros à utiliser chez les partenaires conventionnés dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs et du soutien scolaire/linguistique ainsi que de nombreux bons plans sur présentation de la carte.
- > **Après le collège et jusqu'à 25 ans** : des bons plans, des avantages exclusifs et des réductions auprès des 2 000 enseignes et commerçants partenaires du Département : invitations et accès VIP à des festivals ou à des événements sportifs, cartes cadeaux, places de cinéma...



CJEUNE

Informations et assistance
04 86 68 47 44
contact@cjeunedeprovence.fr
site : cjeunedeprovence.fr

“



“Depuis la rentrée scolaire, les jeunes sont de plus en plus nombreux à profiter du nouveau dispositif « Cjeune ». Plus de 72 000 bénéficiaires ont déjà activé leur carte. Un succès dont nous sommes très fiers et qui démontre combien elle répond aux besoins exprimés par la jeunesse du territoire.”

Alison Devaux, Conseillère départementale déléguée à la Jeunesse

POUR QUI ?

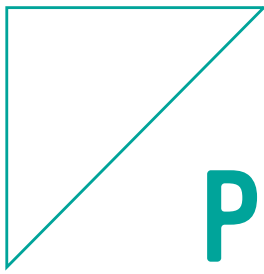
- > **Les collégiens domiciliés et scolarisés dans le département des Bouches-du-Rhône** dans un établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'État, y compris dans un établissement du secteur médico-éducatif, une Maison Familiale et Rurale, un lycée Professionnel, au CNED/IDF)
- > **Les lycéens, étudiants ou jeunes adultes** entrant dans le monde professionnel **jusqu'à 25 ans.**

COMMENT ?

- > Pour les collégiens, la carte CJeune est distribuée à compter de la rentrée scolaire dans les établissements.
- > Pour les jeunes jusqu'à 25 ans : la carte est dématérialisée et se télécharge via l'application cjeunedeprovence disponible sur appstore et playstore ou par inscription sur le site cjeunedeprovence.fr

ET AUSSI

Cjeune, c'est aussi une plateforme d'informations dédiées à la jeunesse “cjeunedeprovence.fr” sur les dispositifs et les aides dans les domaines de la santé, des loisirs, de la citoyenneté, des offres de stage, d'emploi étudiant et des missions de service civique.



POINTS DE VUE

GRUPE PROVENCE UNIE

UNE MOBILISATION D'UNE INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE POUR ADOUCIR LA RENTRÉE POUR TOUS

Dans un contexte national plus que jamais marqué par la crise économique et l'inflation, le Département des Bouches-du-Rhône et les élus "Provence-Unie" se sont une nouvelle fois mobilisés pour adoucir cette rentrée et le mois de septembre pour les Provençaux, et tout particulièrement pour nos jeunes collégiens.

Le premier Département de France pour les collèges

Pour offrir aux collégiens des Bouches-du-Rhône un cadre d'apprentissage propice à leur réussite, le Département s'appuie sur son Plan Charlemagne, sous l'impulsion de la Présidente Martine Vassal et de l'élue déléguée aux Collèges, Béatrice Bonfillon-Chiavassa, un plan stratégique sur 10 ans (2017-2027) dont l'objectif est de permettre à chaque élève d'étudier, d'ici à 2027, dans un établissement neuf ou rénové, sécurisé et durable. Doté d'un budget de 2,5 milliards d'euros, ce plan tient toutes ses promesses avec, à mi-parcours, pas moins de 1,2 milliard d'euros déjà engagé pour l'éducation, soit la moitié. Ces résultats font d'ailleurs du Département des Bouches-du-Rhône le 1^{er} Département de France pour son action en faveur des collégiens, avec un investissement par an et par élève de 2 136 € (contre une moyenne de 1 369 € au niveau national).

Cet investissement massif se traduit aussi bien dans la qualité

des chantiers menés dans les collèges que dans les mesures à destination des collégiens et du pouvoir d'achat des familles. Kit de fournitures scolaires pour chaque élève, ordinateur portable pour les 6^e et tablette numérique de la 5^e à la 3^e, nouvelle Carte Cjeune de 150 euros (en remplacement de la carte Collégien de Provence)... avec le Département, en cette rentrée, les collégiens provençaux sont équipés pour réussir leur année.

Un Département festif et sportif, au cœur des plus grands événements mondiaux

Au-delà de la visite du Pape François, moment historique, d'union et de communion extraordinaire, Marseille et les Bouches-du-Rhône ont accueilli, du 8 septembre au 23 octobre, la grande fête mondiale du rugby, avec 4 matchs de poule et 2 quarts de finale de la Coupe du monde au Stade Vélodrome. Il s'agit de la face visible d'une volonté politique majeure portée par les élus Provence Unie depuis de nombreuses années, en particulier de Thierry Santelli, vice-président délégué au Sport pour tous, à l'Handisport, au Sport Santé et à la Promotion du sport féminin, et de Marine Pustorino, conseillère départementale déléguée aux Grands événements. Au-delà de l'événement planétaire, et avant les Jeux Olympiques de 2024, le Département confirme qu'il est une "Terre de sports", grâce à une politique sportive volontaire, avec un

budget annuel dédié de 20 millions d'euros qui permet d'accompagner et de soutenir les associations, les clubs, les sportifs de haut niveau, les nombreuses manifestations sportives qui se déroulent sur notre territoire et qui participent à son rayonnement, souvent bien au-delà de nos frontières.

Un Département solidaire au bénéfice d'associations qui luttent contre la pauvreté

Face au contexte économique morose et à la flambée des prix, qui touchent plus particulièrement les plus précaires, le Département ne déroge pas à sa mission de solidarité. Comme ce fût le cas au printemps, avec l'attribution d'une aide exceptionnelle de 100 000 € attribuée à la Banque alimentaire, Denis Rossi, vice-président délégué aux Associations caritatives et Interventions humanitaires, à l'animation et au suivi de la mise en œuvre du Plan pauvreté, et les élus de la majorité "Provence Unie" ont voté différentes aides au bénéfice d'associations qui luttent contre la pauvreté, notamment pour favoriser l'aide alimentaire de nos concitoyens dans le besoin. Ils savent qu'ils pourront toujours compter sur notre Département fort, responsable et solidaire.

*Lionel de Cala, président du groupe "Provence Unie", conseiller départemental et maire d'Allauch
Tél. 04 13 31 29 52
lionel.decala@departement13.fr*

GROUPE L'UNION DE LA GAUCHE, DES ÉCOLOGISTES ET DES CITOYENS

L'EXPÉRIMENTATION DU RSA DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE, UNE ATTEINTE À NOS VALEURS

En tant qu'élu de l'Union de la Gauche, des Écologistes et des Citoyens des Bouches-du-Rhône, nous avons toujours défendu ardemment les valeurs de la gauche universaliste, qui prônent l'égalité, la solidarité et la justice sociale. Aujourd'hui, nous exprimons notre profonde préoccupation concernant l'expérimentation de la réforme du RSA dans notre département.

Cette expérimentation, initiée par le gouvernement d'Emmanuel Macron, remet en question les principes fondamentaux que la gauche a toujours défendus.

Elle vise à imposer aux bénéficiaires du RSA l'obligation de consacrer 15 à 20 heures par semaine à une activité favorisant leur insertion professionnelle. Une mesure qui, à première vue, peut sembler louable, mais qui risque de faire peser un fardeau injuste sur les épaules des plus vulnérables.

Nous sommes convaincus que l'égalité des droits ne peut être atteinte en créant des obligations supplémentaires pour ceux qui luttent déjà contre la précarité. Plutôt que d'apporter un soutien solidaire aux plus démunis, cette expérimentation risque de les stigmatiser davantage en les obligeant à prouver leur valeur par le travail, sans tenir compte des circonstances individuelles.

De plus, nous sommes profondément préoccupés par la décision du Département des Bouches-du-Rhône de prolonger cette expérimentation de trois mois supplémentaires. Cela ne fait qu'aggraver la situation en maintenant nos concitoyens dans une pénible incertitude.

Par son histoire et sa tradition solidaire, nous croyons que notre département ne devrait pas être le lieu d'une telle expérimentation. Elle créera à n'en pas douter des disparités

injustes entre nos concitoyens en fonction de leur lieu de résidence. Cela fait porter sur les plus faibles d'entre nous la responsabilité d'un système social désuet et inadapté aux enjeux de notre temps.

Nous appelons à une réflexion sérieuse sur les conséquences de cette expérimentation et à son arrêt immédiat dans notre département. Notre mission est de préserver la dignité et les droits de tous les citoyens, sans discrimination ni contrainte injuste. C'est cette mission que nous continuons de porter au sein de l'Union de la Gauche, des Écologistes et des Citoyens.

Les élu.e.s du groupe Union de la Gauche, des Écologistes et des Citoyens.

Anthony Krehmeier, Président du groupe Union de la gauche, des écologistes et des citoyens.

Tel. : 04 13 31 35 47 - anthony.krehmeier@departement13.fr

GROUPE PROVENCE AU CŒUR HORIZONS, RENAISSANCE

L'UNIFORME SCOLAIRE : EFFACER LES DIFFÉRENCES, RENFORCER L'ÉGALITÉ

Martine Vassal a été la première à annoncer soutenir l'initiative de Gabriel Attal visant à expérimenter le port de l'uniforme scolaire. Cette démarche, également appuyée par notre groupe, va au-delà de la simple question vestimentaire. Elle invite à une réflexion sur notre société et notre vision de l'éducation. Notre soutien témoigne de notre désir d'une école où la sérénité et l'esprit d'équipe sont au cœur du projet éducatif. Une école où chaque élève est motivé par la quête du savoir et le désir de contribuer au bien commun. En soulignant les notions d'égalité et de cohésion, l'uniforme amplifie ce dessein, renforçant l'idée que l'éducation est une entreprise partagée, où chaque élève est essentiel. Face aux divisions grandissantes, l'uniforme se dresse comme un rappel que nos établissements scolaires demeurent des refuges de valeurs partagées, des lieux de solidarité, de respect et de laïcité. Il est bien sûr essentiel que cette démarche s'inscrive dans une logique d'entente entre toutes les parties concernées, en particulier les parents. Reconsidérons donc l'uniforme, non comme une contrainte, mais comme une chance. Une occasion de réaffirmer, à travers un simple vêtement, les idéaux fondamentaux de notre nation.

Cyrille Blint, Président de groupe Provence au cœur

Tel. : 04 13 31 09 07 - contact@rudisuhli-blint.fr

GROUPE COMMUNISTE POUR UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

FRANCE TRAVAIL C'EST FRANCE EXCLUSION !

La loi France travail voulue par Emmanuel Macron est une loi qui légalise l'exclusion. En premier lieu parce que l'objectif annoncé c'est le plein emploi. Mais pour le Gouvernement, le plein emploi c'est lorsque l'on a 5 millions de chômeurs. C'est-à-dire que ce sont 5 millions de personnes, soit près de 8 % de la population, qui ne comptent plus et sont exclues à jamais du monde du travail. Ensuite, avec la transformation de Pôle emploi en France travail, on positionne les Missions Locales sous sa tutelle et on remet en cause ce qui fait l'efficacité et le modèle des Missions Locales qui sont la prise en compte de l'ensemble des problématiques rencontrées par les jeunes.

Enfin, la mise en place du RSA sous condition pour laquelle notre Département s'est porté volontaire place les bénéficiaires du RSA comme une main d'œuvre malléable opposant des travailleurs précaires à d'autres travailleurs précaires. C'est l'institutionnalisation de l'exclusion.

Nous ne l'acceptons pas.

Magali Giorgetti, Conseillère départementale du canton de Martigues

Tel. : 04 13 31 32 16

magali.giorgetti@departement13.fr

NON INSCRIT

Sur tous les sujets, vous pouvez compter sur votre seul élu Rassemblement National pour défendre vos intérêts. Je reste à votre disposition sur Rdv.

Cédric Dudieuzère, Conseiller départemental RN, Canton Marseille 6

Tel. : 04 13 31 30 25 - cedric.dudieuzere@departement13.fr

SAVED EVER





SOMMAIRE

P. 26

CHANTS DE NOËL

P.30

AGENDA

P.32

OBJECTIF JOP

P. 34

LA PETITE HISTOIRE

P. 36

LA BALADE

P. 38

LE PROVENÇAL

P. 40

MOTS FLÉCHÉS

P. 42

LA RECETTE

Les Chants de Noël

DU 2 AU 22 DÉCEMBRE 2023

La tournée départementale des Chants de Noël 2023

Du 2 au 22 décembre prochains, la tournée des Chants de Noël, organisée par le Département, repart de plus belle dans les communes de Provence. Quelque 65 concerts gratuits vont résonner dans les églises, théâtres et salles de concert des Bouches-du-Rhône. Cette 31^e édition vous invite à un véritable tour du monde musical des traditions de Noël grâce aux 7 formations d'artistes de renom qui se produisent sur scène. Comme chaque année, le Département vous y attend nombreux pour célébrer la période de l'Avent dans la joie et le partage.

NOËL EN MÉDITERRANÉE



© C. Lelievre

La compagnie marseillaise Rassegna s'emploie depuis plus de 20 ans à réunir des chanteurs et des musiciens venus de toutes les rives de Méditerranée, parfois de plus loin encore. Autour des Villancicos andalous, des Cantastories de Sicile, des Noëls de Provence, des hommages orientaux à la Vierge Marie, des mélodies enfantines de Corse ou de Bulgarie... cet ensemble propose un véritable Noël des retrouvailles pour faire le plein de joie. C'est un festin musical qui attend le public. Un de ces instants qui résonnent encore, longtemps après, dans le cœur de chacun.

LA CIOTAT > Mercredi 20 décembre à 20h
GRAND CONCERT À LA CHAUDRONNERIE
 19, promenade Joseph Musso

AIX-EN-PROVENCE > Mardi 5 déc. à 19h
 Église Saint-Paul - 27, avenue de l'Europe

MARSEILLE 12^e > Mercredi 6 déc. à 18h30
 Église Saint-Barnabé - Place Caire

VERNÈGUES > Dimanche 10 déc. à 17h
 Centre socio-culturel
 2, route du centre socio-culturel

MARSEILLE 3^e > Mardi 12 déc. à 18h
 Église Belle de Mai - 1, place Caffo

CABRIÈS > Jeudi 14 déc. à 19h
 Maison des Arts - 2010, rue des Écoles

ROGNONAS > Vendredi 15 déc. à 19h30
 Centre Culturel - Place du marché

MARSEILLE 5^e > Lundi 18 déc. à 18h30
 Église Saint-Michel - 5, place de l'Archange

MARSEILLE 6^e > Mardi 19 déc. à 20h30
 Église Saint-Joseph - 126, rue Paradis

LA CIOTAT > Mercredi 20 déc. à 20h
 La Chaudronnerie - 19, promenade Jeff-Musso

LES PENNES MIRABEAU > Jeudi 21 déc. à 19h
 Espace Tino Rossi - 234, chemin de la Ferme

AUBAGNE > Vendredi 22 déc. à 19h
 Espace des Libertés - Avenue Antide-Boyer

NOËL CRÉOLE



© Fred Boutelle

Les huit musiciens et chanteurs de Souv'nans invitent Thierry Galand, grand chanteur créole, pour explorer le répertoire traditionnel sacré et profane des Caraïbes. Ce concert conçu comme une fête est une véritable invitation à chanter, un concert participatif où les voix du public se mêlent à celles des musiciens pour une célébration commune.

MARSEILLE 2^e > Mardi 12 décembre à 20h
GRAND CONCERT AU CEPAC-SILO - 35, quai du Lazaret

BERRE L'ÉTANG

> **Samedi 2 déc. à 20h**
 Salle polyvalente - Rue Jean-Cristofol

PEYROLLES-EN-PROVENCE

> **Dimanche 3 déc. à 17h**
 Espace Frédéric Mistral
 Rue Aimé-Bernard

MARSEILLE 6^e

> **Jeudi 7 déc. à 19h**
 Église Saint-Jean-Baptiste
 2, rue Eylau

AIX-EN-PROVENCE

> **Vendredi 8 déc. à 20h**
 Conservatoire de Musique Darius
 Milhaud - 380, avenue Mozart

EYGUIÈRES

> **Samedi 9 déc. à 18h**
 Église Notre Dame de Grâce
 1, rue de Craponne

SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS

> **Dimanche 10 déc. à 17h** - Salle Pierre
 Emmanuel - Rond-point de la Provence

MARSEILLE 2^e

> **Mardi 12 déc. à 20h**
 CEPAC-SILO - 35, quai du Lazaret

MARSEILLE 8^e

> **Jeudi 14 déc. à 20h30**
 Basilique du Sacré-Cœur
 81, avenue du Prado

CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES

> **Samedi 16 déc. à 20h**
 Salle Léo Lagrange
 24a, avenue du 4 septembre

MARSEILLE 13^e

> **Dimanche 17 déc. à 19h**
 Église Saint-Jérôme
 Place Pelabon

AURIOL

> **Mardi 19 déc. à 19h**
 Église Saint-Pierre
 Chemin de Saint-Pierre

NOËL ENSEMBLE



© Clément Morlot

À travers une musique vocale, à la fois folk et moderne, les harmonies du collectif d'artistes **Minimum Ensemble** transcendent les styles pour un moment de partage poétique. Le Minimum Ensemble et ses invités puisent dans leur répertoire et leurs influences, créant des œuvres originales évoquant la nature en hiver, les réveillons vus du rebord de la fenêtre, les ambiances urbaines de décembre et les ciels de neige.

MARSEILLE 7^e > Mercredi 13 déc. à 20h
GRAND CONCERT AU THÉÂTRE NATIONAL DE MARSEILLE - LA CRIÉE
 30, quai de Rive Neuve

BOUC-BEL-AIR

> **Lundi 11 déc. à 19h**
 Salle Charles Aznavour - Chemin les Terres blanches

MARSEILLE 11^e

> **Mardi 12 déc. à 19h**

Église Saint-Valentin - Place Sacoman

MARSEILLE 7^e

> **Mercredi 13 déc. à 20h**
 Théâtre national de Marseille - La Criée
 30, quai de Rive Neuve

MARSEILLE 8^e

> **Jeudi 14 déc. à 19h**

Chapelle du Roy d'Espagne - 16, allée Albeniz

CEYRESTE

> **Samedi 16 déc. à 18h**
 Salle polyvalente les Peupliers - Avenue des Peupliers

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHÔNE

> **Lundi 18 déc. à 18h30**
 Amphithéâtre du collège Robespierre
 Rue Gustave-Vival

MARSEILLE 3^e

> **Mardi 19 déc. à 19h**

Église Saint-Lazare - 13, rue Saint-Lazare

MIRAMAS

> **Mercredi 20 déc. à 19h**
 Théâtre de la Colonne - Avenue Marcel-Paul

ALLAUCH

> **Jeudi 21 déc. à 19h**
 Église Saint-Sébastien
 Place docteur Joseph-Chevillon

NOËL CORSE



© Thomas Dorn

Les fondateurs du **groupe I Messageri**, Fabrice et Jean-Michel Andreani, entourés de musiciens de renom, chantent une Corse contemporaine, profondément ancrée dans ses racines mais tournée vers l'avenir. C'est une musique sans frontières qu'ils offrent au public, entre chants traditionnels de Noël et rythmes actuels. I Messageri continue ainsi son chemin, guidé par une volonté inébranlable de créativité.

AIX-EN-PROVENCE > **Dimanche 3 déc. à 17h**

GRAND CONCERT AU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE

380, avenue Max-Juvénal

PORT-DE-BOUC

> **Samedi 2 déc. à 19h**

Salle Gagarine

30, rue Charles-Nédelec

AIX-EN-PROVENCE

> **Dimanche 3 déc. à 17h**

Grand Théâtre de Provence

380, avenue Max-Juvénal

LE ROVE

> **Jeu 7 déc. à 19h**

Église - Boulevard de la Carrairade

MARSEILLE 14^e

> **Vendredi 8 déc. à 19h**

Église du Canet

Place des États-Unis

CASSIS

> **Samedi 9 déc. à 17h30**

Église Saint-Michel

Place Saint-Michel

MARSEILLE 13^e

> **Dimanche 10 déc. à 18h30**

Église Saint-Just

68, rue Alfonse Daudet

MARSEILLE 10^e

> **Jeu 14 déc. à 19h**

Église Saint-Loup

71, boulevard de Saint-Loup

GARDANNE

> **Vendredi 15 déc. à 20h30**

Maison du Peuple - 92, avenue Léo Lagrange

LAMBESC

> **Samedi 16 déc. à 18h30**

Cosoc Complexe sportif

6, avenue Léo Lagrange

ROQUEVAIRE

> **Dimanche 17 déc. à 18h30**

Église Saint-Vincent

Place de l'église

MARSEILLE 16^e

> **Mercredi 20 déc. à 20h**

Église de l'Estaque

Place Maletterre

NOËL PÉRUVIEN



© Philippe Magoni

Ce spectacle est une invitation au voyage pour célébrer la "Navidad Negra" qui prend sa source dans les villes de Pisco, Cañale, China, Ica pour se répandre dans tout le Pérou. Sous le signe de la convivialité, il invite le public à découvrir une tradition singulière où les mélodies andines fusionnent avec les poèmes chantés en espagnol. Porté par ses rythmes et ses sonorités issus du brassage des cultures, ce Noël péruvien conduit le public dans une ambiance émouvante, mélancolique, et indéniablement festive.

MARSEILLE > **Mardi 19 déc. à 20h**

GRAND CONCERT AU CEPAC-SILO

35 quai du Lazaret

● **MARSEILLE 4^e** > **Mercredi 6 déc. à 20h30**

Église des Chartreux - 26, Place Edmond-Audran

● **MARSEILLE 11^e** > **Jeu 7 déc. à 19h**

Centre Hospitalier Valvert

78, boulevard des Libérateurs

● **MARSEILLE 5^e** > **Lundi 11 déc. à 19h**

Œuvre de la Jeunesse Allemand

41, rue Saint-Savournin

● **PUYRICARD** > **Mardi 12 déc. à 19h**

Salle des fêtes - Avenue Jean-Orsini

● **MARTIGUES** > **Mercredi 13 déc. à 19h**

Site Pablo Picasso - Allée Pablo-Picasso

● **ROUSSET** > **Jeu 14 déc. à 20h**

Salle Émilien-Ventre - Boulevard de la Cairanne

● **MARSEILLE 15^e** > **Vendredi 15 déc. à 18h30**

Église des Aygaldes - 24, rue René d'Anjou

● **SAINT-MITRE-LES-REMPARTS**

> **Dimanche 17 déc. à 17h30**

Salle La Manare - place de la Manare

● **MARSEILLE 2^e** > **Mardi 19 déc. à 20h**

CEPAC-Silo - 35, quai du Lazaret

● **MARSEILLE 9^e** > **Mercredi 20 décembre à 19h30**

Église Sainte-Marguerite - 20, place Antide-Boyer

● **MARSEILLE 16^e** > **Jeu 21 déc. à 19h**

Église Saint-Henri - Place de l'église Saint-Henri

NOËL GOSPEL

© Gastine Valerie



Le Gospel est devenu à travers le temps un art incontournable pour célébrer la tradition de Noël. Sous le signe de la convivialité et du partage, **La Clique Productions** propose une création originale qui met en valeur la richesse et l'universalité du gospel à travers un programme aux influences multiples issues des différentes cultures du monde.

MARSEILLE > Vendredi 22 déc. à 20h
GRAND CONCERT AU CEPAC-SILO
 35 quai du Lazaret

NOËL A CAPELLA



© Sylvie Fréjoux

Depuis sa création en 2009, l'ensemble **Les Voix Animées** se consacre à la redécouverte et à la diffusion du vaste répertoire de la musique vocale de la Renaissance.

À travers un répertoire éclectique où se déroulent tour à tour les musiques anciennes, les créations de notre temps et les arrangements de thèmes célèbres pour le temps de Noël, Les Voix Animées se livrent à gosiers déployés au service de vos oreilles en quête d'harmonie, de sérénité et de joie.

MARSEILLE 6^e > Lundi 4 déc. à 18h30
GRAND CONCERT À NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE - Rue Fort du Sanctuaire

AIX-EN-PROVENCE

> **Mercredi 6 déc. à 16h**
 Église Saint-Jean de Malte
 8, rue Cardinale

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Judi 7 déc. à 19h
 Salle Mistral
 310, rue des Compagnons

ARLES > Samedi 9 déc. à 18h

Église Saint-Trophime
 Place de la République

MARSEILLE 7^e

> **Dimanche 10 déc. à 18h**
 Abbaye Saint-Victor
 Place Saint-Victor

SAINT-PIERRE-DE-MÉZOARGUES

> **Judi 14 déc. à 18h**
 Église - Route de la Mairie

MARSEILLE 9^e

> **Vendredi 15 déc. 19h**
 Église de Mazargues - Place Saint-Roch

LA FARE-LES-OLIVIERS

> **Samedi 16 déc. à 20h**
 Centre culturel Jean-Bernard
 Avenue Aristide-Briand-Louis-de-Broglié

MARSEILLE 1^{er}

> **Lundi 18 déc. à 19h**
 Église Saint-Vincent de Paul
 2, cours Franklin-Roosevelt

MARSEILLE 13^e

> **Mercredi 20 déc. à 19h**
 Le Roudelet Centre de Culture Provençale - 45, boulevard Bara

ISTRES > Jeudi 21 déc. à 20h

L'Usine - RN 569 Route de Fos

MARSEILLE 2^e

> **Vendredi 22 déc. à 20h**
 CEPAC-Silo - 35, Quai du Lazaret

**TOUTE
 LA PROGRAMMATION
 DANS LES COMMUNES
 SUR DEPARTEMENT13.FR**

**CONCERTS
 GRATUITS**

**DANS LA LIMITE
 DES PLACES DISPONIBLES**



L'AGENDA CULTURE

EXPOS

Aix-en-Provence Espace culturel 21 bis Mirabeau "L'HISTOIRE (POSSIBLE) DE VALERIUS PROCULUS"

Jusqu'au 31 décembre

Une enquête archéologique en bande dessinée

Pour concevoir la bande dessinée "L'histoire (possible) de Valerius Proculus", le Musée départemental Arles antique a sélectionné des objets extraits des fouilles archéologiques du Rhône. À partir de leur étude scientifique, il a restitué une histoire possible du négociant en vin Valerius Proculus, un citoyen romain dont le nom figure sur une petite cruche trouvée dans le fleuve.

Avec plus de 26 planches de dessins, dont certaines intègrent de véritables objets archéologiques, l'exposition permet de découvrir autrement l'archéologie, tout en dévoilant un pan de l'histoire économique et commerciale de l'Antiquité romaine.

21 bis, Cours Mirabeau, Aix-en-Provence

Du mercredi au dimanche de 11h30 à 18h30 - Entrée libre et gratuite

Visites commentées à 17h30 ou sur rendez vous

Tél. : 04 13 31 68 36 // 21bismirabeau@departement13.fr

Autour de l'exposition

Des ateliers gratuits ouverts à tous pour des initiations à l'archéologie, aux techniques d'arts plastiques, au dessin...

Rens. et inscription au 04 13 31 68 36

du mercredi au dimanche de 11h30 à 18h30

Par mail : 21bismirabeau@departement13.fr



Le Département vous présente la 4^e édition du festival **MARSEILLE SERIES STORIES**

**Du 16 au 19
novembre**

**Le festival pour les
amateurs de séries télé**

La 4^e édition de Marseille Series Stories aura lieu du 16 au 19 novembre,

principalement au cinéma de la Joliette à Marseille.

Organisé par le Département, ce festival français de séries adaptées d'œuvres littéraires est une occasion unique de visionner des séries inédites, de rencontrer les équipes de films et de participer à de nombreuses animations. Des projections et des ateliers pédagogiques sont également prévus pour les scolaires leur permettant de découvrir autrement la littérature. Un festival unique en son genre, gratuit, pour tous les publics, à ne pas rater !

Programmation et réservations : www.marseilleseriesstories.com

ARLES

LES RDV DU MUSEON ARLATEN

VISITE DU CERCO

Les 17 et 18 novembre, de 10h à 12h30

Dans le cadre du festival "Arles se livre", découvrez les trésors et les coulisses du Centre d'études, de restauration et de conservation des œuvres du Museon Arlaten.

Gratuit sur réservation au 04 13 31 51 90 ou reservation.museon@departement13.fr

MASTERCLASS JUNIOR PHOTOGRAPHIE

Les 18 novembre et 9 décembre, de 10h à 17h

Spécialiste de l'éducation à l'image, Florent Basiletti, de la Fondation Manuel Rivera-Ortiz, enseigne aux 13-17 ans les notions essentielles de la photographie, cadrage, gestion de la lumière, traitement des images...

Gratuit sur réservation au 04 13 31 51 90 ou reservation.museon@departement13.fr

PROJECTION-DÉBAT ET VISITE : LE RHÔNE ET SES CRUES

Le 1^{er} décembre, à 18h30, débat autour de la projection de "L'eau qui gronde" (30 mn) et "Arles le retour du Rhône" (20 mn), du réalisateur Philippe Crozier.

Le 2 décembre, à 14h30, visite du musée "Autour de l'inondation", présentant images et témoignages d'Arlésiens inondés après la crue de 2003, mais aussi des objets et récits collectés dès le 19^e siècle par Frédéric Mistral.

Gratuit dans la limite des places disponibles

PROJECTION : NOËL GARDIAN

Du 6 décembre au 4 janvier, de 9h30 à 18h

À l'occasion des 100 ans de la parution de "Nouvè gardian", conte de Noël illustré de Joseph d'Arbaud, le Museon Arlaten met en lumière le fonds d'archives privées de l'éditeur Louis Giniès. Aquarelles de Léo Lelée, pochoirs originaux, maquettes...

Compris dans le billet d'entrée.

Museon Arlaten, 29 rue de la République 13200 Arles



Des tournois d'e-foot dans les bibliothèques "FAITES DU JEU"

Jusqu'au 21 juin 2024

À moins d'un an des JOP 2024, le Département entend faire vivre les valeurs de l'olympisme à travers des manifestations sportives et culturelles. Initié par la Bibliothèque départementale, "Faites du jeu" s'inscrit dans cette dynamique en proposant plusieurs tournois d'e-foot en 2023 et 2024 dans les bibliothèques et médiathèques des Bouches-du-Rhône. Une grande finale est prévue le 21 juin 2024 aux Archives et Bibliothèque départementales à Marseille.

Toutes les dates des prochains tournois sur departement13.fr

Gratuit sur inscription dans les bibliothèques.



Demandez votre pass sur myprovence.fr

COUPS DE CŒUR

HERO FESTIVAL

11 et 12 novembre

Marseille - Parc Chanot

Le festival des héros revient les 11 et 12 novembre au Parc Chanot à Marseille avec le soutien du Département. 200 exposants et artistes sont attendus sur plus de 25 000 m². Au programme : séances photos, conférences, concerts, show, karaoké...

www.herofestival.fr



E-SPORT FESTIVAL 13 :

Un terrain de jeux de 2 000 m²

À l'occasion du Hero Festival, le Département lance le "E-sport Festival 13", un week-end dédié à l'e-sport et au gaming les 11 et 12 novembre au Parc Chanot à Marseille. L'occasion de découvrir gratuitement 3 espaces proposés aux inconditionnels des jeux vidéos sur 2 000 m² : le tournoi EA Sports FC24, l'espace de réalité virtuelle et l'espace "sports connectés".

Infos sur departement13.fr

PROVENCE PRESTIGE

Du 23 au 27 novembre

Arles - Palais des congrès

C'est la 30^e édition du Salon des artisans, fabricants et producteurs



régionaux qui se réuniront du 23 au 27 novembre au Palais des congrès d'Arles. Artisanat, gastronomie, maison, loisirs... Durant 5 jours, le savoir-faire et les traditions locales sont mis à l'honneur. Pour préparer sa table de fête, savourer les spécialités locales ou simplement flâner en famille à la rencontre des 180 exposants d'exception.

www.provenceprestige.com

RÉALISEZ VOTRE 1^{er} PODCAST

Jusqu'au 2 décembre

Marseille - Bibliothèque départementale



La Bibliothèque départementale vous propose de réaliser votre 1^{er} podcast. Au cours d'un atelier de 3h, encadré par des professionnels, vous découvrirez ses secrets de fabrication : choix du sujet, format, écriture, tout en vous initiant à la narration radiophonique, à la prise de son, au montage et à la réalisation.

Tout public à partir de 16 ans.

Prochains ateliers : 4, 8, 25 et 29 novembre, 2 décembre

Rens./inscriptions : 04 91 96 31 76

ou www.biblio13.fr



OBJECTIF JOP 2024

DANS LA PERSPECTIVE DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES 2024,
NOUS VOUS PRÉSENTONS ICI L'ACTUALITÉ
OLYMPIQUE DANS NOTRE DÉPARTEMENT.

FABIEN LAMIRAULT "J'AI TOUJOURS ENVIE DE FAIRE RÉSONNER LA MARSEILLAISE"

Après Londres, Rio et Tokyo, Fabien Lamirault va participer à sa 4^e olympiade à Paris. Déjà multimédaillé en individuel et en double en tennis de table, il vise à nouveau l'or l'année prochaine. Ce champion de 43 ans installé depuis plus de 15 ans dans le Sud, a toujours soif de victoires.

Comment vous sentez-vous à quelques mois des Jeux ?

Fabien Lamirault : On sort d'un championnat d'Europe où j'ai pris mes marques avec mon nouveau partenaire de double, et nous avons remporté la compétition. J'ai la chance d'être déjà qualifié pour les Jeux donc je peux planifier mon entraînement, contrairement à d'autres collègues qui sont encore en compétition pour la qualification.

Comment vous entraînez-vous ?

F. L. : J'ai un fonctionnement un peu à part car j'ai besoin d'un équilibre entre les semaines d'entraînement et les moments où je stoppe tout pour m'occuper de ma famille. Je vais régulièrement travailler la partie physique au CREPS à Aix, mais mon entraîneur depuis plus de 20 ans est en Île-de-France. Il descend souvent ici et on s'entraîne chez moi où j'ai aménagé une salle.

Est-ce que les Jeux en France vous mettent une pression particulière ?

F. L. : Pour l'instant non. Mais plus on approchera de la compétition, plus ça va commencer à monter. Forcément, on sera tous attendus. Mais vous savez, la pression je me la mets tout seul. Quand je vais aux Jeux c'est pour gagner. À Paris ou ailleurs. J'ai toujours envie de faire résonner la Marseillaise, c'est mon truc depuis que je suis numéro un. Si je la fais résonner ici, l'émotion sera décuplée.

L'ÉQUIPE 13 OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE EN ROUTE POUR LES JEUX !

Le 29 septembre dernier, le Conseil départemental a voté la création de la toute nouvelle équipe olympique et paralympique des Bouches-du-Rhône.

Ce dispositif innovant permet de soutenir 36 athlètes identifiés comme "sélectionnables" et "médaillables"

par la Maison régionale de la performance et les fédérations sportives nationales. Chaque athlète bénéficiera d'une aide pouvant aller jusqu'à 10 000 euros afin de préparer les Jeux dans les meilleures conditions. Ce financement vient en complément des aides

ÉQUIPE 13
OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE

individuelles attribuées chaque année par le Département aux athlètes de haut niveau, inscrits sur les listes ministérielles. Pour l'année 2023/2024, le montant total de ces aides s'élève à 221 000 euros.



© E. RACOUR CSF

On dit de vous que votre mental est votre qualité première. C'est vrai ?

F. L. : J'ai rencontré deux préparateurs mentaux différents au cours de ma carrière. Ils m'ont tous les deux dit que ça ne servait à rien car c'était ma plus grande force. Lorsque je suis en match, je suis un guerrier. Et ça me va bien car c'est le jeu que je veux développer. Je veux imposer un combat à mon adversaire.

Je connais ses points forts et ses points faibles. Je sens à quel moment il peut flancher. Quand on commence une partie, on a toujours un plan. Après il y a l'histoire du match. Ça reste toujours un match à jouer. Il faut avoir la capacité à s'adapter.

Quelles sont vos ambitions pour les Jeux ?

F. L. : Garder mon titre en individuel et être médaillé d'or. Sur le double messieurs, on doit maintenir notre rôle de champions d'Europe. Mais face à nous, on aura deux paires coréennes très difficiles à jouer. On veut aller chercher la médaille. On verra bien la couleur. Pour le double mixte, les choses seront plus compliquées. On va essayer de passer deux tours, ce sera déjà bien.

Vous faites partie de l'équipe olympique des Bouches-du-Rhône. Le soutien des collectivités c'est important ?

F.L. : Je suis dans la plus haute catégorie élite depuis 10 ans. Que le Département soutienne ses meilleurs athlètes pour les préparer au mieux à l'échéance olympique via la bourse, c'est très bien et c'est plus qu'important. Ça veut dire qu'on nous fait confiance. On a beaucoup de frais de déplacement. On est dans un système où la Fédération ne prend pas en charge nos dépenses professionnelles. Il donc est essentiel d'avoir des partenaires institutionnels ou privés pour exister dans notre sport.

Et votre avenir après les Jeux ?

F.L. : Si je décide de continuer jusqu'à Los Angeles en 2028, c'est pour étoffer mon palmarès et pour gagner. J'espère être honnête avec moi-même et ne pas rester pour de mauvaises raisons. Le jour où je commencerai à penser à ma reconversion, c'est qu'il sera vraiment temps d'arrêter. Pour l'instant, c'est trop tôt pour en parler. Place aux Jeux.

Propos recueillis par Olivier Gaillard

GLANUM, UNE VILLE, 3 CIVILISATIONS, UN SITE UNIQUE !

Unique dans le bassin méditerranéen par la conservation et la diversité de ses édifices, le site archéologique de Glanum à Saint-Rémy-de-Provence vous replonge dans l'Histoire, de l'âge de fer jusqu'à... van Gogh !

Entrez dans la vie mouvementée d'une ville qui faillit rester sous terre. Bienvenue à Glanum...



Un bon conseil : lorsque vous entrez sur le site archéologique de Glanum, munissez-vous d'un plan descriptif, voire d'un audio-guide. Car au-delà des vieilles pierres et autres édifices répartis sur deux hectares, vous allez surtout pouvoir remonter le temps et découvrir 3 civilisations échelonnées sur plus de 2700 ans, de la Rome impériale aux plus anciens Gaulois.

EN L'HONNEUR DU DIEU GLAN

Ce sont ces derniers qui fondent Glanum vers 700 avant notre ère, et plus précisément des Gaulois commerçants du sel : les Salyens. Installés sur une des deux seules voies de l'Antiquité permettant de passer d'un côté à l'autre des Alpilles, ils vont pendant plusieurs siècles prospérer grâce à l'eau qui coule en abondance. Une source sacrée toujours en activité (en tous cas son débit d'eau...) sera dédiée au culte d'un Dieu celte, Glan et à ses compagnes bienfaitrices, les Mères glaniques. Le lieu prend alors le nom de Glanum.

LES ROMAINS, TRUBLIONS DE L'HISTOIRE

Si l'arrivée des Grecs au 3^e siècle avant JC ne pose pas de problèmes aux Salyens, tel n'est pas le cas avec celle des Romains quatre siècles plus tard. La conquête de toute la Narbonnaise* est en marche et Glanum est vite mise au pas. Elle reçoit même la citoyenneté romaine. Fin de l'histoire pour le peuple Salyen. Quant aux Grecs, leur influence culturelle et leur architecture des bâtiments de l'époque pré-romaine, les sauvera de l'oubli.

C'est toute cette histoire que l'on découvre en remontant la rue centrale du site : une villa et son atrium, une palestra

pour la pratique du sport, des thermes et une piscine chauffée, mais aussi le sanctuaire d'Hercule, des autels votifs ou des maisons indigènes de l'époque gauloise.

1921, DÉBUT DE 60 ANS DE FOUILLES

À partir du 3^e siècle, les habitants abandonnent le site qui sera peu à peu enseveli sous 6 mètres de terre, recouvert d'oliviers (voir ci-contre) et oublié de l'Histoire. Est-ce à la faveur du Dieu Glan que le ciel déclencha au début du siècle un violent orage, laissant apparaître l'arase d'une tour, anciennement salle du conseil municipal ? Sans doute pour ne pas froisser la volonté divine, des fouilles furent entreprises sous l'égide de l'archéologue Pierre De Brun et de son acolyte Pierre Formigé qui mirent au jour l'incroyable cité et ses trésors. Vestiges gaulois, hellénistiques, du haut et du bas Empire, des milliers de pièces exceptionnelles ont été découvertes et déposées à l'Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence.

Si plus de 70 000 visiteurs arpentent chaque année le site, ils ne sont pas les seuls occupants du lieu. En effet, situé au cœur du Parc régional des Alpilles, Glanum est aujourd'hui un élément de conservation de la faune et de la flore. Avec notamment la présence exceptionnelle d'une colonie toujours plus grandissante de lézards ocelés, sans doute attirés par la chaleur des pierres et l'absence de prédateurs. Un privilège dont n'ont pas bénéficié nos ancêtres les Gaulois...

*Province du sud-est de la Gaule

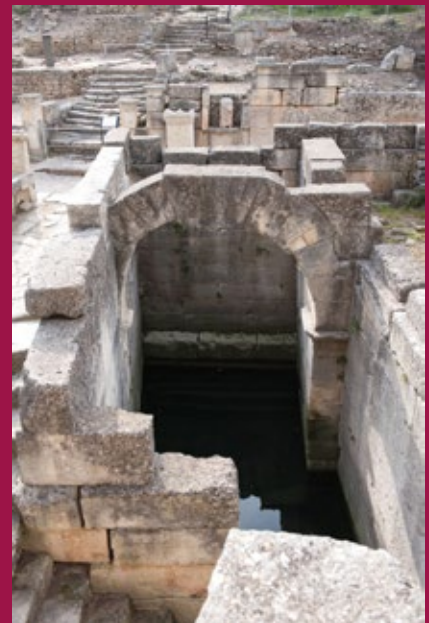
Rens. : 04 90 92 23 79 - site-glanum.fr

Olivier Gaillard



SOUS L'ŒIL DE VAN GOGH

Malgré son imagination fertile, Vincent van Gogh ne se doutait pas en peignant son tableau *“Le rocher des deux tours”* en 1899, que sous ces fameux oliviers, 2700 ans le contemplaient. Cette vue typiquement provençale qu'il avait de sa chambre alors qu'il était interné, semblait somme toute bien banale. Pourtant, c'est précisément là, 30 ans plus tard, qu'on découvrira les premiers vestiges de Glanum et ses nombreux édifices. Il nous reste à imaginer ce qu'aurait pu donner un temple toscan ou une fontaine triomphale sous les pinceaux de ce peintre génial. Le Dieu Glan aurait été ravi de l'admirer...



LA SOURCE SACRÉE COULE ENCORE...

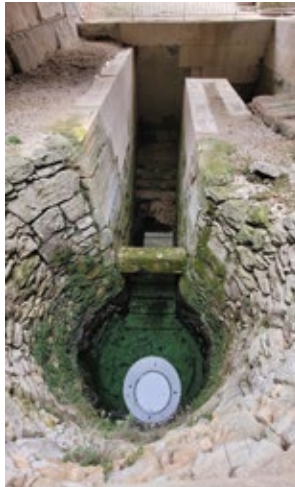
Sacrée pour les Gaulois, la source le restera pour les Grecs. Mais le mythe fut malicieusement entretenu par les Romains, champions de la propagande. Et notamment par Agrippa, Général sous Auguste. La légende voudrait que blessé à la jambe, Agrippa, en guerre dans le coin, vint se baigner dans cette source d'eau naturelle. Et le miracle de la guérison eut lieu. L'histoire était alors en marche et des milliers de malades et autres pèlerins vinrent demander guérison à la source sacrée. Si ses vertus ne sont pas officiellement reconnues, cette petite retenue d'eau coule pourtant toujours malgré les sécheresses et la pénurie d'eau.



Commencées en 1921, les fouilles du site de Glanum dureront 60 ans, jusque dans les années 80.



Réserve pour la faune et la flore, Glanum abrite notamment une colonie de lézards ocelés



Recouverts par les Romains, de nombreux vestiges gaulois et grecs furent retrouvés dans les puits à Dromos

ARCHIPEL DU FRIOUL

ÎLES DE CONTRASTES ET DE LUMIÈRE



Ses paysages uniques à la beauté sauvage, marqués un temps par l'activité militaire, offrent aujourd'hui une parenthèse enchantée aux amoureux de la nature comme aux passionnés d'histoire, loin du tumulte de la cité.

C'est un quartier de Marseille uniquement accessible par la mer. Cédé par le ministère de la Défense à la Ville dans les années 70 et rattaché au 7^e arrondissement, l'Archipel du Frioul est formé de 4 îles.

Par sa position stratégique au cœur de la rade, cet ensemble calcaire battu par les vents fut un haut lieu de l'histoire militaire de la ville. Des premiers forts érigés sous Henri IV aux cratères des bombes alliées pendant la 2nde guerre mondiale, il en porte toujours les nombreux vestiges. Les îles ont également joué un rôle important dans la protection de la ville contre les épidémies, formant, au 19^e siècle, le plus grand complexe sanitaire de Méditerranée, le Lazaret des îles.

FAÇONNÉES PAR LES EMBRUNS

Alternant calanques, falaises, plages et criques, les îles offrent aujourd'hui aux quelque 400 000 visiteurs annuels une échappée insolite à 20 mn du Vieux-Port.

Soumises au climat le plus aride de France, elles n'en recèlent pas moins une faune et une flore exceptionnelles. On y dénombre quelque 350 plantes typiques du littoral marseillais, dont 20 rares et protégées. Situés sur la voie

migratoire de nombreuses espèces, les lieux sont un refuge pour les oiseaux marins. La vie sous-marine y est foisonnante, favorisée par le relief et la forme des îles.

Pour préserver ces richesses naturelles, l'Archipel, cogéré par le Conservatoire du Littoral, fait aujourd'hui partie du Parc national des Calanques.

ARRIVÉE À PORT-FRIOUL

On débarque à Port-Frioul, sur l'île de Ratonneau, dominée par une petite chapelle aux allures de temple grec. Ici se trouvent les quelques habitations, restaurants et commerces. On suit la route, à droite, on passe devant la Maison des Pilotes qui dresse sa proue face à la mer, puis on descend dans la calanque de Saint-Estève.

On remonte ensuite vers l'hôpital Caroline, chef-d'œuvre architectural de son époque (1823-1828), partiellement détruit en 1944 par les bombardements alliés et en cours de restauration.

De là, on peut pousser jusqu'au cap de Croix, à l'extrémité est de l'île, ou monter au fort de Ratonneau, le plus ancien (16^e s.), reconnaissable aux structures en forme de croix, vestiges d'un bunker allemand inachevé.

D'UNE ÎLE À L'AUTRE

On descend dans la calanque de Morgeret, qui fut, au 19^e siècle, la carrière principale de l'île. On peut faire le détour jusqu'à la pointe de Brigantin, ou rejoindre le village par une faille dans la roche.

On traverse la digue de Berry pour poursuivre la balade sur Pomègues et ses sentiers taillés à flanc de falaise. Plus sauvage, cette longue crête rocheuse est prisée pour ses plages. Direction la Tour du Pomèguet, au-dessus du port naturel* et de la ferme aquacole. Du port, on emprunte le sentier des Astragales, puis à droite pour longer la calanque de la Crine, une succession de criques. À gauche, le sentier passe sous le sémaphore. Les deux convergent vers la batterie de Cavaux. Perchée sur la falaise et parsemée de trous d'obus, cette citadelle militaire en ruine aligne ses bunkers face au large.

Un air de bout du monde avant de faire demi-tour et regagner Port-Frioul.

* Pomègues fut le premier port de l'archipel à recevoir, dès le 17^e siècle, navires et marchandises en quarantaine. Des points d'amarrage taillés dans la roche y sont encore visibles.



LE FRIOUL, C'EST AUSSI...

IF

If est entièrement occupée par le château éponyme, première fortification de l'archipel bâtie en 1531 par François 1^{er}. Aujourd'hui géré par le Centre des monuments nationaux, il se visite toute l'année. www.chateau-if.fr

TIBOULEN

Considéré comme l'un des plus beaux spots de plongée du Frioul, avec un magnifique tombant de plus 40 m, le plus petit îlot de l'archipel n'est pas desservi par une navette et se distingue par un feu de signalisation maritime d'une hauteur de 34 mètres et d'une portée de presque 15 kilomètres.



FRIOUL TERRE DES ARTISTES

Frioul terre des Artistes organise des balades à thème -florale, culturelle, historique- pour découvrir les différentes îles du Frioul et leurs principaux vestiges.

Réservations : 06 76 65 86 06 (groupe de 5 personnes minimum) ftda.bureaumarseille@gmail.com

FRIOUL TERRE DE SPORTS

Le Frioul accueille le Centre de préparation officiel des équipes de voile avant les épreuves des Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront du 28 juillet au 8 août 2024, dans la rade de Marseille. Installations modulaires, rampes de mise à l'eau, vestiaires, sanitaires, salles de repos, de réunion...

Cette base aménagée par la Métropole, avec le soutien du Département, a été labellisée "Centre de préparation aux Jeux".



+ D'INFOS //

 de 4h à 6h  de 8 à 13km, selon les détours effectués

À éviter les jours de grand vent. Un plan est disponible aux guichets lors de l'achat des billets. Les sites sont très bien indiqués.

La nature du Frioul est fragile. Pour préserver la végétation, souvent rase, et la tranquillité des oiseaux nicheurs, rester sur les sentiers balisés.



Y aller

Une liaison maritime régulière est assurée toute l'année, au départ du Vieux Port. www.lebateau-frioul-if.fr

LE PROVENÇAL AVÈS DI NOUVÈ GARDIAN ?



Notre rubrique dédiée à la langue provençale met à l'honneur en dialecte rhodanien un conte de Noël original publié en 1923 dont l'action se déroule en Camargue. On le doit au célèbre écrivain Joseph d'Arbaud, notre "Kipling provençal", dont on fêtera en 2024 les 150 ans de la naissance. Une belle occasion de rappeler en cette période calendale la très grande richesse de la littérature provençale en même temps que les différentes manières de fêter Noël souvent dans la simplicité. Retrouvez sur notre site internet la traduction de cet article en langue française.

Par Jean-Michel TURC
Professeur certifié de langue provençale à Marseille
Majoral du Félibrige

Es en 1923 qu'aquéu conte fuguè publicapèr lou proumiè cop en volume en edicioun de l'üssi. Soun raconte courtet venié pausa li foundamento tematico qu'anavon mena lis àutri gràndi proso camarguenço coume La Bèstio dóu Vacarés, La Sòuvagino, La Caraco vo L'Antifo emai Jaquet lou Gaiard. Nouvè gardian bouleguè dounc la questioun dóu gardian fàci à si treboulimen que se podon pas dessepara de la soulitudo impausado pèr soun mestié en meme tèms que soun identita emai lou sèns de sa vido...

UN CONTE QUE NOUS FAI TREMPA DINS LOU MOUNDE DI GARDIAN ...

Cade estiéu, e despièi trento an deja, lou Matre, eros de Nouvè gardian, baiavo en bouvino li fèsto di vilage de Prouvenço. Mai emé l'ivèr, retrouvavo lou silènci d'uno vido alunchado dis ome, en liame dre emé lou mounde sauvage. Aquéu sèr-d'aquí de Nouvè, esperavo soun oste, lou baile dóu

Pèbre, vengu lou vèire justamen de matin alor qu'èro en bousco d'uno vaco esmarado. Mai lou vesènt toujour pas arriba, lou gardian finiguè pèr manja tout soulet, "coume uno bèstio". Emé l'aigo-ardènt s'endourmiguè e coumencè de pantaia qu'un jouvènt, vesti coume un pastre, lou venguè querre pèr lou mena luen de sa cabano, au mitan di genebrié.

Aquí, lou gardian aurié destria la grùpi e, tout alentour, si vesin li mai proche recampa pèr aquelo niue pas coume lis autro. Mai, se creiguè alor, tout en charrant emé Sant Jousè, de "revèire si pàuri mort" emai de se remembra soun enfanço e sa jouinesso perdudo.

Mai quouro lou baile dóu Pèbre arrivè enfin, lou soungè dóu Matre, tout "empega coumo uno rosso", prenguè fin. De dela la tramo siéuno d'un conte de Nouvè, Nouvè gardian boutè sus lou pountin la questioun de l'ome fàci à soun passat à-n-éu, fàci à-n-un autre se-meme pantaia lou tèms d'uno niue gaire coumuno, la vihado de Caleno : dins soun biais "tradiciounau"

meravious emai magi, se vèi pouncheja l'esperènci d'un crèbo-cor e d'uno manco founso. Es de remarco aquí que la vihado de Nouvè de noste gardian, dins lou biais qu'es siéu, se regalo d'un gros soupa asata, emé lou manja dóu terraire, e noun dins la versioun tradiciounalo "maigro". Vèrai, vous cousinejo catigot, verdau, muge... Mai qu s'enchau !

QUE DEVÈN À-N-UN AUTOUR PROUVENÇAU DI GRAND

Es à Meirarguo dins li Bouco-dóu-Rose quenoste "Kipling provençau" nasquè en 1874, autour famous de La Bèstio dóu Vacarés (1926) revirado dins de lengo estrangiero coume l'inglès, lou gregau, l'alemand o lou poulounés ! Es bonodi uno adoulescènci proun provençalou emai forço literàri que Jousè d'Arbaud rescountrè à l'epoco de L'Aiòli en Avignoun lou Prèmi Nobel de literaturo avenidou e que trevè dóu tèms de sis estùdi de dre à-z-Ais li jouinis autour francés. Frederi Mistral



Aquarelle de Léo Lelée

lou coudsiderara mai tard coume l'uno di plumo demié li mai remirablo de la reneissènço literàri prouvençalo de l'epoco. E nautre de i'apoundre, l'un di ràris escrivan prouvençau d'èstre esta edita à Paris, pecaire ! Pièi, coume pèr soun ami Baroncelli, venguè l'esperenci camarguenco, emai siguèsse estado pas tant longo - quàuquis annado, pas mai.

Après un brave tèms counsacra pèr sougna uno tuberculòsi, dins lis Aup, lou pouèto revenguè à-z-Ais ounte visquè fin qu'à sa mort en 1950, discret emai frejas, envirouna de l'amiracioun di mitan post-mistralen. Vint an de tèms beilejè la revisto Le Feu. Sourtiuguè de sa retirado sestiano pèr de ceremounié de biòu, pas mai.

Bèn mai que Baroncelli éu-meme, sachè counjuga l'aparamen di tradicioun camarguenco em'un patriotisme prouvençau aforti, un brigoun aristoucrati. Elegi Majourau dóu Felibrige - Cigalo di Jardin - en 1919, d'Arbaud fuguè capitani de la Counfrarié di gardian de 1935 à 1936. Se maridè en 1946 em'lvouno Recours de Barjòu dins Var ounte sara enterra quatre an après dins un tombèu dessina pèr soun ami lou Counservatour dóu Museon Granet, Louei Malbos, evoucant li sarcoufage dis Aliscamp d'Arle.

Lou noum de Jousè d'Arbaud es esta douna à-n-uno moulounado de carriero, e mant un licèu e coulège porton soun noum coume à Barjòu, Seloun e Veisoun-la-Roumano.

PROJECTION « NOUVÈ GARDIAN » AU MUSEON ARLATEN

***Du mercredi 6 décembre 2023
au jeudi 4 janvier 2024
De 9h30 à 18h***

***Gratuit, sans réservation, dans la
limite des places disponibles***

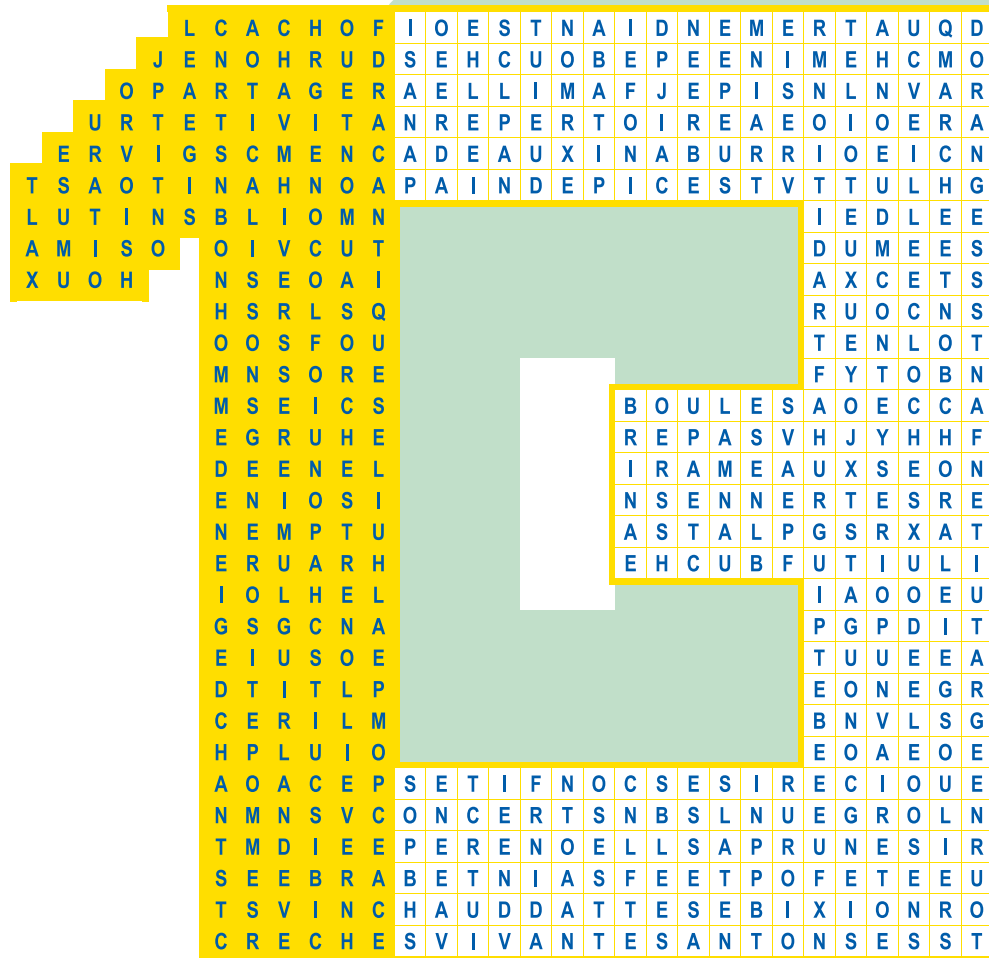
***À l'occasion des 100 ans de la
parution de "Nouvè gardian",
conte de Noël de Joseph
d'Arbaud, le Museon Arlaten met
en lumière le fonds d'archives
privées de l'éditeur Louis
Giniès. Acquis en 2020, ce
fonds retrace le projet de cette
publication, avec notamment
la maquette originale illustrée
de 16 aquarelles de Léo Lelée,
la correspondance relative au
projet et même un cahier de
pochoirs pour l'impression.
Une projection de ces archives,
numérisées en haute définition,
sera à découvrir dans la salle du
Consistoire.***

***Museon Arlaten,
29 rue de la République - Arles***

MOTS MÊLÉS

Après avoir retrouvé tous les mots de la liste dans la grille, découvrez la phrase mystère (composée des lettres inutilisées) !

PHRASE MYSTÈRE : _____



AMIS
AVENT
BISCUITS
BLÉ
BONHOMME DE NEIGE
BONTÉ
BOUCHES-DU-RHÔNE
BOUGIES
BOULES
BRIN
BÛCHE
CACHO-FIO
CADEAUX
CALISSONS
CANTIQUES
CERISES CONFITES
CHANTS
CHAPON

CHEMINÉE
CHORALE
CLOCHES
CONCERTS
CONTE
CRÊCHES VIVANTES
DATTES
DÉPARTEMENT
DOUX
ENFANTS
ÉPIS
ÉTALS
ÉTOILE
ÉTRENNES
FAMILLE
FÊTE
FIGUES
FLOCON

FOYER
GÉNÉROSITÉ
GIVRE
GLACER
GUI
GUIRLANDE
HIVER
HOUX
JOIE
JOUET
JOYEUX
LUMIÈRES
LUTINS
MARCHÉ
NATIVITÉ
NOEUD
NOIX
NOUGATS

ORANGES
ORCHESTRE
ORGE
PAIN D'ÉPICES
PAIX
PARTAGER
PÈRE NOËL
PLATS
POIRES
POMMES
POMPE À L'HUILE
PRUNES
QUATRE MENDIANTS
RAISINS
RAMEAUX
RENNE
REPAS
RÉPERTOIRE

RÉVEILLON
RIRE
RUBAN
SAINTE BARBE
SANTONS
SAPIN
SAUMON
SOULIERS
TOAST
TOURNÉE GRATUITE
TRADITION
VEILLÉE
VIN CHAUD
VOEU

Retrouvez la grille des solutions sur departement13.fr



LA RECETTE DE SERGIO

Amoureux de la bonne cuisine, Sergio profite de sa récente retraite du côté de Cabriès pour régaler sa famille et ses amis de petits plats de saison (et de belles bouteilles...).

Il nous livre aujourd'hui un secret de famille transmis par "mémé Alice" : la polenta sauce italienne et cèpes. Merci mémé !

POLENTA SAUCE ITALIENNE ET CÈPES



PRÉPARATION : 45 minutes
CUISSON : 15 minutes



DIFFICULTÉ : MOYENNE

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES :

- 200g de polenta moyenne
- 4 saucisses italiennes
- 1 sachet de cèpes séchés (à réhydrater)
- 1 boîte de tomates concassées
- 1 oignon
- 1 branche de céleri
- 4 gousses d'ail
- Huile d'olive
- Sel, poivre



PRÉPARATION

Mettre dans une casserole le double de volume d'eau de la polenta. Faire bouillir l'eau à feu moyen.

À ébullition, saler et verser la polenta en pluie en remuant pendant 15 minutes. Éteindre le feu, couvrir et laisser refroidir.

Dans un faitout, faire dorer les saucisses avec un peu d'huile. Lorsqu'elles sont cuites, les retirer et mettre à la place l'oignon, l'ail et le céleri haché.

Faire blondir le tout et rajouter la boîte de tomates concassées avec un peu d'eau. Saler, poivrer. À ébullition, mettre les saucisses dans la sauce avec les cèpes réhydratés. Laisser cuire jusqu'à réduction de moitié.

Sortir la polenta de la casserole et la couper en tranche. Elle peut être servie à température ou passée à la poêle.

Dresser ensuite dans vos assiettes la polenta, servir les saucisses et verser la sauce par-dessus.

Humez votre plat et dégustez-le ! C'est un régal des papilles.



LE PETIT PLUS DE SERGIO (ET DE MÉMÉ ALICE...)

“À la fin de la cuisson de la sauce, râper un peu de muscade sur le dessus. Cela relèvera votre plat... mais attention à ne pas avoir la main lourde !”



> RETROUVEZ LA VERSION AUDIO D'ACCENTS DE PROVENCE SUR DEPARTEMENT13.FR



ABONNEZ -VOUS



> EN VOUS RENDANT SUR LE SITE DEPARTEMENT13.FR

> EN RENVOYANT CE COUPON À : ACCENTS DE PROVENCE
HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 52, AVENUE DE SAINT-JUST, 13256 MARSEILLE CEDEX 20

> EN UTILISANT CE FLASH CODE



M^{me} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : Mail :

Je souhaite recevoir Accents de Provence par courrier



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



LE DÉPARTEMENT VOUS INVITE

Les Chants de Noël



Direction de la communication - Département des Bouches-du-Rhône - Tél. 04 91 90 34 46/39

DU 2 AU 22 DÉCEMBRE 2023

65 CONCERTS GRATUITS
DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

Programme complet sur :
departement13.fr   